

COMMISSION SPECIALE  
CHARGÉE D'EXAMINER L'ÉTAT  
INDEPENDANT DU CONGO (1885-  
1908) ET LE PASSE COLONIAL DE  
LA BELGIQUE AU CONGO (1908-  
1960), AU RWANDA ET AU  
BURUNDI (1919-1962), SES  
CONSEQUENCES ET LES SUITES  
QU'IL CONVIENT D'Y RESERVER

du

VENDREDI 8 JUILLET 2022

Après-midi

BIJZONDERE COMMISSIE  
BELAST MET HET ONDERZOEK  
OVER CONGO-VRIJSTAAT (1885-  
1908) EN HET BELGISCH  
KOLONIAAL VERLEDEN IN  
CONGO (1908-1960), RWANDA EN  
BURUNDI (1919-1962), DE IMPACT  
HIERVAN EN DE GEVOLGEN DIE  
HIERAAN DIENEN GEGEVEN TE  
WORDEN

van

VRIJDAG 8 JULI 2022

Namiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 12.42 uur en voorgezeten door de heer Jan Briers.

La réunion publique de commission est ouverte à 12 h 42 et présidée par M. Jan Briers.

**Audition sur la réparation symbolique et réhabilitation de:**

- M. Sébastien Kayembe N'Kokesha (avocat);
- M. Jean Bofane (auteur);
- M. Pie Tshibanda (Rayon de Soleil asbl);
- Mme Mukaruginiza Bwandinga (ICARE vzw);
- Cécile Ilunga (présidente de l'association l'Union Royale des congolais de Belgique);
- Mme Rhoda E. Howard-Hassmann (School of International Policy and Governance, Wilfrid Laurier University).

**Hoorzitting over het symbolisch herstel en revalidatie met:**

- de heer Sébastien Kayembe N'Kokesha (advocaat);
- de heer Jean Bofane (auteur);
- de heer Pie Tshibanda ("Rayon de Soleil" vzw);
- mevrouw Mukaruginiza Bwandinga (ICARE vzw);
- Cécile Ilunga (voorzitster van de Koninklijke Belgische Unie van Congolezen in België);
- mevrouw Rhoda E. Howard-Hassmann (School of International Policy and Governance, Wilfrid Laurier University).

Le **président**: Chers collègues, nous aurions dû être plus nombreux, mais malheureusement, certains doivent siéger dans d'autres commissions

et il y en a, aujourd'hui, plusieurs.

Verder zijn er ook een aantal verontschuldigen. Enkele leden volgen de vergadering via streaming. Alle partijen zijn dus wel aanwezig. Wie vandaag geen vragen kan stellen, kan dat eventueel wel schriftelijk doen.

Il est de coutume que chaque hôte dispose d'un quart d'heure pour s'exprimer et nous essayons de nous y tenir.

We hebben ook de gewoonte om vragen te krijgen uit de zaal, en geen statements. Op die manier hopen we vandaag tijdig te eindigen.

Ik denk dat ik mag spreken uit naam van alle collega's, als ik zeg dat we in de voorbije bijeenkomsten geluisterd hebben naar heel boeiende sprekers, met diverse statements. Dat is belangrijk voor ons.

Eind augustus volgt er ook nog een missie naar Congo, Rwanda en Burundi. Als jullie ons tips kunnen geven over wie we waar en wanneer moeten zien, dan horen we dat graag.

Alle gastsprekers zijn vandaag in de zaal aanwezig, behalve professor Rhoda Howard-Hassmann. Zij zal zich straks via Zoom bij ons aansluiten, vanuit Canada.

Je propose que nous commençons par M. Sébastien Kayembe N'Kokesha.

**Sébastien Kayembe N'Kokesha:** Monsieur le président, messieurs les députés, je vous remercie. Mon nom est Sébastien Kayembe. Je suis avocat, essayiste, ancien président de l'Observatoire congolais des droits humains et ancien expert juridique de la présidence belge de l'UE.

Monsieur le président, je suis heureux d'être parmi vous et heureux de cette invitation qui est une belle opportunité pour partager avec vous ma réflexion sur la question de la réparation. Je n'aborderai pas toute la thématique de la réparation puisqu'il m'a été demandé de me focaliser uniquement sur le sujet de la réparation symbolique et de la réhabilitation. Je respecterai donc cette limite.

De quoi s'agit-il? Sous le vocable de "réparation symbolique" se profile en réalité toute une série de mesures consistant en des prestations positives, non pécuniaires visant à réhabiliter et à obtenir la compréhension et le pardon des victimes.

La réparation symbolique fait partie d'autres types de réparations définies notamment par la résolution 60147 adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 16 décembre 2005. Cette résolution pose une série de principes fondamentaux et directeurs concernant le droit à un recours et à réparation des victimes de violations flagrantes du droit international, des droits de l'homme et de violations graves du droit international humanitaire. Elle propose cinq types de réparations: la restitution, l'indemnisation, la réadaptation, la réparation symbolique et les garanties de non-répétition et de non-récurrence.

En quoi consiste fondamentalement la réparation symbolique? Il faut garder à l'esprit que le but de toute réparation qui se veut adéquate et effective est de promouvoir *in fine* la justice et la réconciliation en remédiant aux crimes et violations flagrantes des droits humains commis.

La réparation devrait donc être à la mesure de la gravité des faits commis ainsi que du préjudice résultant de ces faits. C'est pour cette raison que dans les différents textes des Nations unies qui abordent la réparation, il est question de plusieurs mesures qui peuvent être combinées pour aboutir à des solutions de réparation les plus justes et les plus équitables possibles.

Les mesures de réparation symbolique offrent des potentialités importantes d'aboutir à la réconciliation dans la mesure où elles véhiculent une signification qui peut être parfois sentimentale ou émotionnelle, qui en tout cas peut aider les

victimes en particulier et la société en général à comprendre les événements du passé et à les pardonner. Ces réparations symboliques comportent plusieurs mesures. Malheureusement, le temps qui m'est imparti ne me permet pas de les aborder de manière plus approfondie. Je passerai en revue celles qui me paraissent les plus significatives. Dans le cadre du débat, nous reviendrons peut-être sur les détails.

La première mesure de réparation symbolique, à mon sens, est d'abord la lecture exacte des faits commis dans l'État indépendant du Congo et dans les colonies belges et la divulgation complète et publique de la vérité. C'est, me semble-t-il, messieurs les députés, la première tâche à laquelle vous êtes appelés à vous atteler: réunir les faits, rechercher la vérité sur ce qui s'est passé dans l'État indépendant du Congo et plus tard dans les trois colonies belges et ensuite rendre cette vérité publique.

Pendant longtemps, la Belgique officielle s'est voilé la face sur la réalité de son passé colonial. Elle s'est imposée de ne pas voir ce que tout le monde voyait. Elle avait affiché un profil bas comme si elle avait été prise par des trous de mémoire géants. Il y a eu une sorte de conspiration du silence ou de gêne qui l'empêchait d'aborder publiquement la question des crimes dans l'État indépendant du Congo et au Congo belge.

Depuis peu, quelques changements dans la dialectique officielle ont été perçus. Des regrets ont été exprimés. Quelques gestes symboliques ont été accomplis. Et tout cela va dans le bon sens. Mais, ce n'est pas assez car il est important que TOUT ce qui s'est passé soit révélé et reconnu publiquement. Les conséquences qui s'imposent doivent être tirées de cette reconnaissance.

J'ai écrit un livre qui a été publié en décembre 2021 et qui porte comme titre *La Belgique et l'hécatombe congolaise, 1885-1960. Le temps des réparations*. Je vous laisserai, monsieur le président, un ou deux exemplaires de ce livre, comme contribution aux travaux de votre commission. Un ami qui l'avait lu m'a téléphoné pour en discuter, et m'a dit à la fin de la discussion: "Sébastien, ne penses-tu pas qu'il est temps de tourner la page?" Effectivement, je pense qu'il faut tourner la page. Mais comme l'a si bien dit un illustre sage africain, Mgr Desmond Tutu, "pour tourner une page, il faut l'avoir lue". Quelle page allons-nous tous lire pour nous réconcilier? C'est votre devoir historique d'écrire ensemble, avec toutes les parties concernées, descendants de colonisés et de colonisateurs, la page de la vérité historique qui cicatrisera les plaies et qui mènera, je le souhaite vivement, à la

réconciliation. Cette réconciliation implique la reconnaissance des crimes et injustices commis dans l'État indépendant du Congo et dans l'économie et la divulgation complète et publique de la vérité à ce sujet. Il s'agit là d'une première mesure de réparation symbolique qui est de nature à apaiser les esprits.

La deuxième mesure que je propose porte sur les excuses publiques. Cette question est d'autant plus délicate que certains considèrent que celles-ci ouvriraient, juridiquement, la voie à des procédures de demandes de réparation judiciaire et que cela pourrait entraîner un coût financier important pour la Belgique. Ces craintes ne me semblent pas du tout fondées. D'abord parce que les excuses en elles-mêmes ne constituent pas un élément juridique qui permettrait d'engager la responsabilité judiciaire de l'État. D'éminents spécialistes du droit qui sont passés devant cette tribune l'ont relevé: il existe de nombreux obstacles juridiques qui mettraient à mal la recevabilité et le fondement des actions de réparation devant les cours et tribunaux des crimes commis dans l'État indépendant du Congo et durant la colonisation belge.

Par ailleurs, certains pensent que s'excuser pour les conséquences du passé colonial reviendrait à assumer la culpabilité des actes de leurs ancêtres. Là encore il faut vous rassurer car les excuses n'impliquent pas une reconnaissance de culpabilité individuelle, mais plutôt une responsabilité morale collective de l'État qui entraîne pour conséquence de rétablir la dignité des victimes de crimes et injustices qui ont été commis.

En tout état de cause, la démarche qui a été privilégiée ici est politique et non judiciaire. Et si réparation il doit y avoir, elle doit s'inscrire dans un processus concerté avec toutes les parties prenantes. Elles doivent être présentées de manière sincère et empreinte de respect pour toutes les personnes auxquelles elles sont destinées. La Belgique ne serait d'ailleurs pas le premier pays au monde à présenter des excuses pour des crimes commis contre d'autres peuples.

Il existe des exemples récents d'États qui ont présenté des excuses. En 2013, le président serbe Tomislav Nikolić s'est agenouillé et a demandé pardon pour que la Serbie soit pardonnée pour les crimes commis à Srebrenica. En mars 2020, le roi Willem Alexander des Pays-Bas a présenté des excuses pour les violences commises lors de la guerre d'indépendance d'Indonésie entre 1945 et 1949. Son premier ministre Mark Rutte a fait de même le 17 février dernier pour l'usage systématique de la violence extrême par l'armée

néerlandaise contre les mêmes combattants de l'indépendance entre 1945 et 1949. De l'autre côté de l'Atlantique, le premier ministre canadien a, en décembre 2015, présenté les excuses de son gouvernement et en 2019 a présenté des excuses au peuple inuit pour la mauvaise gestion par le gouvernement canadien de la crise de la tuberculose dans les années 1940, 1950 et 1960.

Pour terminer cette partie concernant les excuses, que faut-il concrètement en retenir? Les excuses devraient avoir pour objectif de reconnaître et de dire la vérité sur les crimes et violations graves qui ont été commis durant la période coloniale, de condamner ces crimes, de déclarer la volonté de s'engager à réparer les torts qui ont été injustement commis, d'affirmer la volonté de ne plus les répéter, de restaurer la dignité et l'estime de soi des individus ou groupes qui ont été lésés et d'affirmer leur citoyenneté égale.

La troisième mesure que je préconise dans le cadre de la réparation symbolique, c'est la décolonisation de l'espace public. Cette question renvoie à celle de la place des statues, des monuments, des mémoriaux et des musées.

Après avoir expliqué la situation du Congo à l'une de mes filles, je lui ai demandé comment elle se sentait quand elle passait à Bruxelles devant le monument de Léopold II ou d'autres monuments. Elle m'a répondu que c'était gênant, parce que ces gens ont quand même fait beaucoup de bêtises, ils ont tué beaucoup de gens, et qu'elle ne voit pas pourquoi il faut les célébrer. Moi aussi, cela me gêne quand je passe devant la statue de Léopold II ou que j'emprunte le boulevard Léopold II. D'abord, en tant que défenseur des droits de l'homme, je ne peux pas me sentir à l'aise avec quelqu'un qui a tué, fait couper des mains, fait violer, arraché le territoire et qui s'est enrichi sur le dos des plus pauvres. Il est donc important que la présence de ces statues qui glorifient le passé colonial puisse vous interroger et vous amener à approfondir la réflexion.

La meilleure façon de voir les choses est tout simplement de s'interroger si la présence de ces statues est de nature à calmer, à rassurer, ou pas. Si l'on constate que des groupes se sentent mal à l'aise avec cette présence, il est peut-être bon d'envisager d'autres solutions que de laisser ces statues sur la place publique. On ne peut pas ignorer la souffrance d'une communauté et exposer à cette communauté les éléments qui accentuent cette douleur et cette souffrance. Certains ont réfléchi à la possibilité de les laisser en ajoutant une plaque qui explique pour quelle raison elles sont là et ce que celui qui est

représenté a pu faire. D'autres ont suggéré qu'on les amène dans des musées. Mon point de vue est que leur place n'est pas dans l'espace public, qu'il faut complètement décoloniser. Il en est de même des musées qui doivent devenir des sites de réparation symbolique en tant que lieux de mémoire. Il serait important d'engager une réflexion sur le changement de leur vocation.

Le but est d'en faire des lieux non seulement d'une reconnaissance plus étendue du passé colonial mais aussi du dialogue au sujet des perspectives d'avenir.

Il importe également que des commémorations et des hommages soient rendus aux victimes. Il pourrait être intéressant d'explorer des pistes telles qu'adopter une journée commémorative nationale pour les victimes des crimes commis dans l'État indépendant du Congo et dans les colonies belges, de commémorer et reconnaître les individus ou groupes engagés dans la lutte anticoloniale en Belgique et dans d'autres pays du monde. Je pense particulièrement aux pionniers de la lutte contre le régime léopoldien, tels que George Washington Williams, Roger Casement et Edmund Dene Morel.

D'autres pistes seraient aussi de réfléchir à la possibilité d'une plus grande reconnaissance et visibilité aux Congolais qui ont combattu aux côtés de Belges pendant les deux guerres mondiales et de reconnaître les contributions culturelles, économiques, politiques et scientifiques de personnes d'ascendance africaine au développement de la société belge et de baptiser le nom de certaines places publiques à la mémoire de personnalités qui ont œuvré pour mettre fin aux exactions et injustices commises dans les colonies.

D'autres mesures symboliques pourraient concerner, en tout cas, la mémoire des victimes des zoos humains de 1897 et 1958. Il vous souviendra qu'en 1897 et en 1958, à l'occasion de l'Exposition universelle tenue à Bruxelles, des Congolais, adultes et enfants, ont été exposés comme des animaux dans des zoos. On avait atteint là l'innommable, le summum même de la déshumanisation. De nombreuses personnes perdirent leur vie. À ce jour, -à ma connaissance, - peut-être cela a-t-il été fait, mais je n'en ai pas souvenir - les autorités n'ont jamais présenté d'excuses pour ces traitements inhumains. Aucun mémorial n'a été érigé, aucune cérémonie officielle n'a été organisée, ni aucune mesure prise pour rapatrier les restes de ces personnes. Il est temps de remédier à cette situation.

Il en est également de même pour le sort des

enfants métis. Il y en a plusieurs: ceux du Congo et ceux de Belgique. Mais je parle ici de ceux qui avaient été arrachés à leur famille au Congo pour être amenés en Belgique. Pour la plupart, ils n'ont plus eu de repère de leurs origines et j'estime important de revenir sur cette problématique et peut-être en abordant la question par d'autres formes de réparations, notamment pécuniaires, d'envisager la possibilité que de telles réparations leur soient accordées.

Je terminerai par la question du racisme et des discriminations. Cette question, on ne peut en douter aujourd'hui, est en lien de causalité directe entre la colonisation et ses effets et tout ce que l'on sent comme pratiques racistes et discriminatoires, surtout ici dans notre pays. Il me semble important que des programmes et une volonté politique ferme soient affichés pour lutter contre le racisme et la discrimination des afrodescendants. Je recommande qu'il puisse y avoir un plein d'actions de lutte contre ces actes de racisme. Je recommande aussi un système de quotas, un peu à l'instar de ce qui a été appliqué dans d'autres pays: l'action affirmative, mais pas tout à fait, mais faire un peu comme on a fait avec les femmes, à savoir déterminer des quotas dans des institutions publiques, permettant aux afrodescendants d'accéder, en tout cas, dans certaines fonctions de service public, telles que la Justice, la police ou même dans l'armée.

En conclusion, monsieur le président, que dire? Monsieur le député, pour que l'objectif de réconciliation entre le peuple belge et le peuple issu des anciennes colonies, qui est notamment l'une des missions confiées à votre commission, puisse être réalisé, il vous faut me semble-t-il les ingrédients suivants. Une bonne dose de patience. Je pense que vous l'avez déjà au vu du temps que vous consacrez à votre mission. Une bonne forme de pensée pour reconnaître et toucher la vérité. C'est ce qui vous caractérise, du moins la plupart d'entre vous. Vous êtes des hommes de bonne volonté. Du courage pour reconnaître cette vérité et la rendre publique et enfin, de l'humilité pour tendre la main, afin d'avancer ensemble dans l'égalité des droits et le respect mutuel. J'ai dit.

**Le président:** Je vous remercie monsieur Kayembe. La parole est à M. Bofane.

**Jean Bofane:** Aux membres de cette chambre, mesdames et messieurs, je me présente: In Koli Jean Bofane. Je suis écrivain. Je viens au Parlement aujourd'hui pour essayer de dire mes conclusions à la lecture de ce rapport, rapport attendu depuis longtemps. Il semble qu'un grand pas ait été franchi. Je ne peux que féliciter d'abord

l'initiative et les membres de cette commission.

J'essaie de voir tout cela à ma façon. Je suis écrivain, mais je suis arrivé dans ce pays très vite. À l'indépendance du Congo au 30 juin, j'étais déjà ici en septembre parce que ma mère avait épousé un Belge. Mon frère et ma sœur sont métis; je suis issu d'une famille de métis. C'est encore d'autres problématiques. Le lien entre la Belgique et le Congo, je l'ai vécu dans la chair avant même la date de l'indépendance. J'ai donc vu comment les choses se passaient dans les maisons, et ça c'est encore un autre sujet.

Je suis donc ici et ça fait longtemps que je suis là, depuis 1960, avec des va-et-vient entre le Congo et la Belgique. À chaque conflit en fait (les rebellions, les pillages) on se retrouve ici, malgré nous! Mais on est là, à tel point qu'aujourd'hui je suis Belge à part entière parce que la constitution congolaise n'a pas encore reconnu la double nationalité. Je suis uniquement Belge. Quand je suis en France, on me demande: "Qui êtes-vous? Etes-vous un écrivain congolais ou belge?" Je leur réponds toujours que je suis un écrivain belge d'origine et de "rationalité" (c'est bien le mot) congolaise. Je suis donc bien là. Présent!

Il est ici question de traumatismes. On parle de traumatismes et non pas d'autres choses. Vous savez dans notre maison... avec ce lien entre un Belge et une Congolaise... Nous aborderons l'éducation après, mais je veux partager un petit événement avec vous. À la réouverture du Musée de Tervuren, il y a eu une émission spéciale sur la RTBF consacrée à cette inauguration. Mme Élodie de Sélys était présente (une grande présentatrice). Elle me pose la question parce qu'elle savait à propos des archives (car nos archives familiales étaient entreposées à Tervuren). Elles servent là-bas d'archives. Elle me dit "Vous êtes issu d'une famille de métis, vous avez des archives ici." Son interview commençait bien évoquant des choses comme le musée de Tervuren et la colonisation. Elle avait cru bien faire. Mais en réalité, je l'ai ressenti violemment.

Elle avait l'air très heureuse d'aborder ce sujet. Cela commençait gentiment. Pour moi, ce n'était pas gentil du tout. J'ai dû lui rappeler que le métissage, avant la colonisation, passait uniquement par la femme noire. Et c'était un monsieur beaucoup plus âgé avec une gamine en fait. Dans ma maison c'était comme cela et dans celles de toutes les mamans qui ont épousé des Européens, c'était comme cela. La relation était donc un peu bizarre. On cachait d'ailleurs la femme. La relation était un peu incestueuse et aujourd'hui, elle est toujours là. C'est toujours cette

difficulté à s'aborder l'un l'autre.

Je commence à discuter avec la jeune Élodie de Sélys. Les spectateurs de cette émission ont trouvé que j'avais été très très dur avec elle. Eux, ils voyaient derrière leur écran. Moi, j'étais à un mètre d'elle. Le lendemain de l'émission, à peine réveillé, je reçois son message: elle m'avait écrit un très long message me disant que pour la première fois de sa vie, elle a vu quelqu'un parler de colonisation devant elle. Elle se rendait compte que le conflit était aussi dans les maisons. Elle disait que c'était la première fois qu'elle était face à un sujet aussi difficile. Les spectateurs n'ont vu qu'un homme en colère, alors qu'elle représentait la jeune femme un peu désemparée face à un monsieur plus âgé.

Mais elle-même n'avait vu que la douleur. Elle m'a dit qu'en regardant mes yeux, elle voyait cette douleur terrible. C'est cela justement. Elle a continué en disant qu'elle ne le savait pas, car elle n'avait pas été éduquée sur la colonisation. On ne sait rien de la colonisation. Cette jeune femme avait 30 ou 40 ans et disait qu'elle n'avait jamais entendu parler de la colonisation! Quand j'entends parler de la colonisation, j'ai l'impression de parler de l'histoire, d'une histoire comme la guerre de cent ans, la première guerre mondiale. Elle s'est rendu compte que ce n'était pas une histoire comme les autres. C'est une histoire que l'on peut ranger dans la catégorie des génocides ou des crimes contre l'humanité.

Il faut savoir que lorsque l'on a édicté ce concept de crime contre l'humanité, c'était pendant les colonisations. Mais l'on n'a pas pensé à nous! Après Nuremberg, on a parlé de crimes contre l'humanité. Mais l'on n'a pas pensé qu'au même moment, on était en train de coloniser des gens sur certains continents et que l'on était en train d'appliquer le crime contre l'humanité à ces gens-là.

La douleur est toujours là et elle ne peut quitter les êtres. Quand on parle des Congolais (monsieur parlait de la diaspora), je vais plus loin. J'ai vu cette jeune femme. J'ai cru qu'elle allait éclater en sanglots à chaque réponse que je lui donnais. C'était terrible pour elle.

Il y a cette génération! Quand on voit que la tête de Léopold II a été peinte en rouge! Membres de la Chambre, il ne s'agit pas de jeunes Congolais qui mettent de la peinture: ce sont des jeunes Belges! C'est terrible.

Je suis un jour chez une amie. Elle me donne un livre et me demande d'en lire le titre: "Patrice

Lumumba". Je lui dis écoute, je n'a pas envie de lire ça. Ça va encore être l'histoire d'un vieux belge de mon âge. Car j'ai 67 ans. Ce sera encore un vieux monsieur qui va me raconter et faire l'apologie de Lumumba, comme je n'ai pas envie d'entendre parler de lui, ni même du Congo. Garde ton livre!"

Je le lui ai laissé. Comme on dit au Congo: "Dieu ne dort jamais!" Une semaine après, je vois une vidéo de ce type qui n'a pas 70 ans! Il en avait 40. Je regarde et je me demande ce qu'il lui est arrivé à ce petit pour écrire quelque chose sur Lumumba à 40 ans! Il n'était même pas là (comme certains se justifient en disant qu'ils n'y étaient pas!)

Ce jeune garçon, (excusez-moi, droit d'aînesse oblige) ce monsieur avait grandi comme cela insouciant dans son pays la Belgique et dans son histoire avec un grand H. La Belgique c'est l'État héroïque, c'est le bon de l'histoire dans son imaginaire d'enfant. Puis à dix ans, il tombe sur les images de Lumumba au moment de son arrestation. Il voit comment il avait été molesté. Ensuite sa mort. Le petit avait vu les images à dix ans. Sa vie était foutue. Dès ce moment-là, le petit a été hanté par Lumumba. Il n'était pas là quand on a tué Lumumba, mais il a vu les images et a dit "Mon dieu, la Belgique ce n'est plus le bon de l'histoire."

Messieurs les parlementaires, vous comprenez ce que je veux dire? Ce n'est plus le bon de l'histoire et ce traumatisme se retrouve des deux côtés. Je veux mettre l'accent sur cela et surtout sur l'éducation, comme Élodie le demandait. Et qu'a-t-elle fait? Le même jour, le lendemain, elle a pris ses enfants et les a mis devant elle pour leur parler de cela, de ce phénomène, de ce cataclysme pour les âmes. Il y a certes une dimension économique, etc., mais le cataclysme c'est surtout pour les âmes.

Moi, je veux bien les réparations, mais il faut d'abord, en matière de prévention des conflits, reconnaître la douleur de l'autre. Avant cela, il n'y a rien qui peut se passer. Ce rapport met en exergue quelques points essentiels pour parvenir à voir la douleur de l'autre. C'est un travail très important et pour moi, c'est une base.

Il y a d'autres choses qui se passent, c'est-à-dire que le monde évolue. Il y a des choses qui sont là. Les outils d'éducation montrent parfois des points de vue différents. Dans le rapport, je vois bien que des éléments ont été obtenus par consensus. On sait tous comment Lumumba est mort. Avant les commissions ici, il y avait déjà eu la Conférence nationale souveraine sur un nouveau Congo, au

temps du Zaïre, où on avait eu les protagonistes de la mort de Lumumba devant nous. On a appelé mon ami Luka Mpolo, le fils de Mpolo, qui est venu et a expliqué comment on est venu chercher son père à telle heure, etc. Tout le monde était là, devant nous. Ici, cela ne s'est pas encore fait, mais nous tous savons comment Lumumba est mort.

Mais il s'agit d'abord de conscientiser. Nous-mêmes, nous devons prendre conscience, parce que ce lien est indéfectible. Quoi qu'on fasse, entre la Belgique et le Congo, le lien est là.

On voit de nouvelles choses qui se sont passées, le retour de la dent de Lumumba au Congo. D'accord. Mais c'est une pièce à conviction, normalement il ne faut pas les faire voyager comme ça. Votre souverain est venu au Congo, il a présenté ses regrets, le premier ministre a présenté ses excuses. Cela montre qu'il y a quelque chose qui peut se poursuivre, ne fût-ce qu'au niveau de la coopération. Mais, tant que les âmes ne seront pas en phase avec elles-mêmes, ne seront pas apaisées, que ce soit du côté belge ou congolais, les choses ne se passeront pas.

Penser l'esprit colonialiste ou néo-colonialiste, ça ne sert à rien. Cela me fait toujours penser qu'à longue échéance c'est fâcheux, contre-productif. Cela me fait toujours penser à ce type qui s'achète une super demeure. Il a des bras et des matières premières pour construire sa maison gratuitement ou quasi. Il doit peut-être construire une maison ou une route pour que les gens puissent venir au boulot. Il faut bien apprendre un peu d'arithmétique à celui qui doit distribuer les clous, mais, quand tous ces gens quittent la maison et que le toit fuit, il a des problèmes. C'est une nouvelle façon de voir les choses. Ce rapport peut nous aider. Si on ne fait pas le travail individuellement, il peut nous aider, nous Congolais, Rwandais et Burundais.

On nous demande pourquoi nous avons appris le français, qui est la langue du colonisateur et je réponds "oui, mais ça ne fait pas mal". Ce n'est pas parce que je parle français que j'ai mal partout. Je suis à l'aise. J'ai étudié la Grèce, Rome, l'histoire de Belgique. Alors que je reprochais à quelqu'un de parler du Congo sans connaître son histoire, celui-ci m'a rétorqué qu'alors je ne pouvais pas parler de l'histoire de l'Italie. Mais si, en tant qu'Africain je parle bien de l'Italie, je connais l'histoire de l'Italie mieux que beaucoup d'Italiens, l'histoire de France mieux que le Français moyen. Si vous parlez de la Belgique, je sais que, là, il y a tel fromage, là telle pierre, tel monument, telle demeure et, dans telle demeure, il y a tel tableau. Nous sommes pleins de l'Occident, mais vous êtes vides de nous. Peut-être qu'avec ce rapport vous

allez un peu vous remplir de nous. Nous, nous sommes pleins de vous, et cela ne fait pas mal. Je le vis très bien, écrivant en français, mais pensant en lingala.

Il est temps de sortir de cette culpabilité. Si je vous dis "votre souverain a fait ceci ou cela" et que vous répondez "non, non, non", on n'en parle plus. C'est pour cela que l'outil de la justice est très important, car là on est obligé d'étripier le boa, de lui ouvrir le ventre et sortir tout ce qui est dedans. Une fois pour toutes!

Je suis arrivé ici en juin 1960. On est en 2022 et j'en suis encore presque au même point. Je trouve cela regrettable. Mais nos enfants, les miens et les vôtres, sont là. Je connais plein de gens hantés par Lumumba. On croit que comme la Belgique est un petit pays, personne ne peut savoir ce qui se passe ici. Il y a deux semaines, j'étais assis à une terrasse et un noir américain me demande s'il peut s'asseoir en face de moi car il n'y avait pas de place. Il me dit qu'il vient de Detroit, qu'il voyage depuis une semaine en Europe. Il est à Amsterdam, mais est venu passer quelques heures en Belgique parce qu'il a appris que c'était ici la patrie de Léopold II, de ceux qui ont colonisé le Congo et tué Lumumba. Je voulais voir le visage de ceux qui ont fait ces choses et je repars ensuite à Amsterdam.

On ne peut pas faire comme si cette histoire n'était pas entre nous. Cette histoire, c'est l'humanité. Il s'agit de rétablir les choses en paix et, avec nos 30 000 kilomètres carrés, on va essayer de faire des exploits. Et ça ne fait pas mal. Beaucoup de choses ici qui m'appartiennent ont été obtenues par la violence. Le français, pour moi, c'était une langue violente. J'avais connu la violence uniquement en termes d'insultes et d'ordres.

Et aujourd'hui, voilà, j'en jouis. J'ai su comment rendre à cette langue qui était violente lui apporter la poésie nécessaire pour qu'elle soit sublime. Vous voyez ce que je veux dire? C'est tout ce que j'ai à dire en fait. Merci à vous.

Le **président**: Je vous remercie monsieur Bofane.

De heer Tshibanda heeft het woord.

**Pie Tshibanda**: Monsieur le président, mesdames, messieurs, je m'appelle Pie Tshibanda. Je ne suis pas un expert. Je suis juste un psychologue, un thérapeute, un artiste. J'ai la chance de sillonner le monde: Belgique, Suisse, Allemagne, Slovaquie, Canada, Polynésie, Nouvelle-Calédonie, Guyane et je raconte mon spectacle qui s'appelle "Un fou noir au pays des Blancs". Je suis allé dans beaucoup d'écoles en

Belgique. Quand je passe dans la rue, des adultes me disent: "Tiens, tu es venu dans mon école quand j'avais 20 ans!" Et je réponds: "Cela ne me rajeunit pas!" Et au début, les jeunes filles venaient vers moi: "Monsieur, signez-moi un autographe, je t'aime beaucoup!" Maintenant, elles viennent aussi mais pour me dire: "Monsieur, signez-moi un autographe, ma maman t'aime beaucoup!" Dans quelques années, ce sera "ma mammy t'aime beaucoup".

À ce titre-là, chaque fois que je parle aux gens, je leur donne l'occasion de me poser des questions et j'échange avec eux. Cela me permet de prétendre d'être au-dessus de la mêlée. Quels que soient les groupes où je me trouve, les gens savent que je ne suis pas un partisan, je ne suis pas un fanatique. J'essaye de voir les choses de manière positive.

Lorsqu'on m'a demandé de parler sur le thème dont il est question aujourd'hui, je me suis dit: "Mais qu'est-ce que je vais dire qui n'a pas encore été dit? Je vais être dans la redondance." Mais je me suis quand même encouragé en disant: "Chaque vérité ou ce qui prétend être la vérité est toujours subjective quelque part." Nous percevons à partir de notre point de vue et si nous déplaçons l'œil de la caméra, nous voyons les choses de manière différente. Et si nous mettons nos vues ensemble, peut-être alors allons-nous cerner la vérité ou au moins, la prochaine.

Pour vous parler aujourd'hui, je me suis dit: "Tiens, je voudrais quand même être un peu original!", c'est-à-dire refuser de parler de la colonisation toujours de manière abstraite. J'ai décidé de donner à la colonisation un visage aussi, parce que derrière la colonisation, il y a des colons. Et derrière la colonie, il y a des colonisés, et nous avons aussi vécu ensemble. Et qu'en a-t-il résulté? N'y avait-il que l'exploitation? Y a-t-il eu autre chose? C'est ce que je voudrais voir avec vous aujourd'hui.

Regardez l'image là des Black Lives Matter! Quand je vois les gens dans la rue en train de manifester, on va taguer les monuments, on va déboulonner, je ne me suis jamais senti attiré. Je ne dis pas que les causes que défendent ces gens me sont indifférentes, mais je regarde de loin. Je prends du recul. Je réfléchis. Je me pose la question de savoir si je dois les rejoindre ou non. À la fin de mon exposé, je répondrai à cette question.

Mais en même temps, je voudrais souligner que lorsque vous observez ces gens-là, vous constatez que c'est un échantillon vraiment diversifié. Ils ne sont pas tous les mêmes. Et

parfois, quand ils sont occupés à taguer un monument de Léopold II, vous êtes étonnés de voir que la télévision est déjà sur place. On pourrait se poser la question: Y avait-il une complicité entre la télévision et ceux qui vont taguer ou est-ce une coïncidence? La télévision était juste là!

Puisque j'ai décidé de donner un visage humain à la colonisation, permettez-moi de vous parler de cela et je prendrai une année comme cela, soit 1950, alors que ça a commencé depuis longtemps.

Quand je prends l'année 1950, je vous fais voyager dans une ville du Congo qui s'appelle Élisabethville, Lubumbashi aujourd'hui. Pourquoi je vous transporte dans cette ville? Pour vous dire que nous avons quand même construit des belles villes par là. Il y a des vestiges qui sont restés pur nous des souvenirs. À ce moment-là, si vous revenez à la première image, vous verrez que tous ces gens-là n'ont pas la même motivation. Peut-être qu'un jeune de 27 ans, aujourd'hui victime du racisme, qui a de la difficulté à trouver du boulot, sera peut-être beaucoup plus virulent. Il est possible que mon grand-père qui, lui, a connu l'époque de Léopoldville, comme je vous montre dans les dessins, il se pourrait qu'il se souvienne quand même un peu de certaines images et qu'il s'exclame: "Du temps des Belges!" Cela mérite d'être dit!

Voici la ville de Lubumbashi et je vous assure que je n'ai pas inventé. Elle était comme ça. Ces bâtiments s'y trouvent encore. Mais quand même dans cette ville de Lubumbashi, il y avait deux quartiers: le quartier des Blancs et le quartier des Noirs. Entre les deux, il y avait une grande avenue qui s'appelait Limite Sud. Cela veut dire qu'à certaines heures, le Noir n'avait pas le droit de se trouver dans le quartier des Blancs; il devrait déjà avoir quitté le quartier des Blancs, sauf s'il avait une autorisation spéciale. Aussi, un Blanc, qui irait visiter l'Afrique à ce moment-là, pouvait s'étonner et se demander pourquoi il y avait des quartiers différents. Mais en même temps, il est chez son fils qui l'a accueilli. Il regarde derrière la maison et voit ce qu'on appelait une boyerie. Il demande: "Mais là, c'est quoi?" "Là, c'est la place du boy!" "Mais pourquoi le boy n'est pas dans le même quartier que le Noir?" "Mais lui, il peut être ici, parce qu'on a besoin de lui quelle que soit l'heure. À 22 h, on a besoin de lui, le boy viendra. À 23 h, le boy doit être prêt."

Donc, on a eu ces choses-là. Maintenant, je ne peux pas vous dire au moment où vous avez le boy qui habite derrière la maison et le patron devant, qu'il n'y a pas eu des choses intéressantes non plus. Et les choses intéressantes, c'est quoi? C'est

une coïncidence qui fait que derrière la maison, la femme du boy est enceinte et devant la maison, la femme du patron est enceinte. Mais voilà qu'une nuit, le patron dort et le boy vient le réveiller: "Patron, patron, vite, ma femme est en danger, le bébé veut venir." Et il est arrivé que le monsieur se réveille et qu'il s'occupe de la femme du boy pour l'amener à l'hôpital.

Mais une fois qu'elle revient, sa femme à lui pleure aussi: "Je vais accoucher." Il dit: "Tiens, c'est une compétition ou quoi? Vous voulez tous mettre au monde le même jour." Là, je voudrais vous dire: "Voilà, un petit Noir et un petit Blanc sont venus au monde le même jour." Ils vont habiter, l'un devant la maison et l'autre, derrière la maison. Mais ces enfants ne savent pas qui est le patron, qui est le boy. Ces enfants sont des enfants. L'innocence de l'enfance et les voilà qui jouent ensemble. Et pendant qu'ils jouent ensemble, il y a des scènes magnifiques: le thème du genre: le petit Blanc, il est derrière et la Blanche devant l'appelle: "Éric!" Et la pauvre dame du boy réagit: "Mais il est en train de manger". Et la femme blanche dit: "Quoi?" Qui t'a donné le droit de donner à manger à mon enfant?" "Appelez le médecin, on doit avoir empoisonné mon fils!" Le patron dit: "Calme-toi, si l'enfant du boy n'est pas mort, le nôtre ne va pas mourir non plus." Et il est arrivé que madame, qui ne veut pas que son enfant mange derrière exige du boy: "Tiens, quelle est cette nourriture que tu donnes à mon fils et dont il raffole? Alors, à partir d'aujourd'hui, tu prends les mêmes ingrédients, tu viens préparer devant. Comme cela il mange". Et bien, on a essayé, le petit Blanc n'a pas mangé! La dame a dit: Appelle-nous le petit Noir. Peut-être qu'à côté de son ami, ils vont manger." On a appelé le petit Noir derrière, tout ce que vous avez comme arsenal sur la table, lui ne pouvait pas.... Il a dit: "Je n'ai pas faim!" Et le petit Blanc: "Je n'ai pas faim!" Et le patron de colère les chasse tous les deux. Ils vont derrière, se lavent les mains et mangent le fofou ou le mélange aux haricots que la femme du boy a préparés. Ces scènes-là ont existé.

Et puis, un moment, cela va s'interrompre avec l'indépendance. Parce que les choses sont en train de changer. Mais certains Européens n'ont pas vu qu'un jour, le Noir va en avoir marre d'être dominé et qu'il va décider que c'est fini. Et comme j'ai pris comme point de départ les années 1950, voilà que vers 1960, il va falloir se séparer. Mais au moment où ils vont se séparer, voilà l'homme blanc et sa femme, les patrons, qui disent: "Nous et l'Afrique, c'est fini!" Et ils mettent la croix sur l'Afrique. Pendant que eux mettent la croix sur l'Afrique, les deux enfants s'embrassent. Ils sont en train de pleurer et se promettent de se revoir un jour. Et je

vais interrompre momentanément mon histoire des enfants qui se sont promis de se revoir un jour. Je reviendrai sur ces enfants-là à la fin.

Maintenant, on peut se poser la question: "Pourquoi en est-on arrivé là? Blancs et Noirs, on vit quand même bien!" Je vous ai montré la ville, ça va! Des dispensaires sont là, les écoles, les centres de santé, etc. Mais pourquoi on en est arrivé là? Là, je dis: Racontons l'histoire"! "Pourquoi raconter l'histoire, alors que tant d'autres vous l'ont déjà racontée?" Je me souviens d'un écrivain nigérien, qui a laissé une phrase devenue magique: "Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, l'histoire de la chasse vantera toujours les mérites du chasseur." Là, je me mets dans la peau du lion: "Laissez-moi, moi lion, vous raconter l'histoire de la chasse, bien qu'elle vous ait déjà été racontée par les chasseurs!"

Je serai bref. Imaginez une Afrique où les gens vivaient comme ils vivaient. Là, je l'avoue, ce n'était pas un jardin ou un paradis où coulaient le miel et le lait. On avait nos difficultés. Par exemple, si vous me demandiez: "Pie, qu'est-ce que vous aviez comme difficultés?" Hé bien, on en était aussi à un moment de croyances que vous aussi vous avez eues autrefois! Ici, quand on lit votre histoire, combien de gens ne sont pas morts sur le bûcher, accusés d'être possédés? N'a-t-on pas vu en Europe des gens dans un stade applaudir quelqu'un écartelé par des chevaux? N'a-t-on pas vu des gladiateurs dans des arènes et des gens en train d'applaudir alors que quelqu'un est en train de se faire déchirer par les fauves? Ces choses-là vous les avez eues! Nous aussi à notre époque. Il y a eu aussi des situations où vous arrivez comme au Bénin et où l'on vous montre la tombe du chef. D'accord! Mais en face de sa tombe, on vous montre une autre case et on vous dit: "Ça, c'est la tombe de la femme du chef" Parce que, dans la croyance, le chef ne pouvait pas aller seul. Il fallait qu'il aille avec ses femmes. Ces croyances-là ont existé.

Vous arrivez au Katanga, dans le royaume des Garenganze, chez le roi M'Siri, vous trouvez que les pieux de sa palissade autour de sa concession étaient coiffés des crânes de ses ennemis. Quand on avait vaincu un ennemi et que son crâne avait été mis sur un pieu, on croyait recevoir la puissance de l'ennemi et que l'on devenait encore plus puissant.

Les gens qui vont arriver chez nous dans un premier temps, auront affaire à ce genre de choses. On peut déjà noter ce que l'Église, le christianisme va apporter; on dira: "Attendez, il faut respecter la vie humaine! Attention, cela ne se fait

pas!" Petit à petit, au contact des autres civilisations, certaines choses peuvent changer. Ces Noirs qui vivaient chez eux n'étaient pas que dans le négatif. En Afrique précoloniale, vous aviez des royaumes, des empires, des chefs, des foyers de civilisation. Je ne veux pas aller voir dans d'autres pays, mais prenez l'exemple du Katanga. Les mangeurs de cuivre! Qu'est-ce que cela signifie?

Dans la région de Bunkeya, il y a une ethnie appelée les Bayékés. Ils mangeaient du cuivre. Cela veut dire qu'ils savaient déjà exploiter le cuivre. Ils faisaient déjà des échanges commerciaux avec d'autres peuples. Ce n'était pas une table rase où il fallait tout recommencer. La preuve est que ceux d'entre vous qui s'intéressent à la littérature, se rendront compte que les Africains ont des proverbes, des contes, des chants. Vous pensez que l'on chantait alors que l'on tuait des gens? Non! Si on chante, c'est que l'on est apaisé, le soir autour du feu. On raconte des histoires à nos enfants pour qu'ils puissent avoir de l'intelligence. On leur donne des devinettes, des proverbes. Donc, l'Afrique avait aussi ses religions.

Allez au musée! Vous trouvez des masques (les Tschokwe, par exemple). Vous trouvez des statues etc. Mais toutes ces statues, on ne les fait pas en temps de guerre. Si on les fait, c'est que l'on a le temps de s'adonner à des tâches spirituelles, esthétiques. C'est que nous avons aussi des moments de paix. Ce n'était pas une région où l'on trouvait la guerre au quotidien.

Arrivent alors les esclavagistes. Là, la souffrance de l'Afrique va commencer. Je vous dis déjà qu'au moment où les esclavagistes arrivent chez nous, posez la question au Belge qui a été administrateur chez nous! Il est aujourd'hui en colère. Il demande: "Pourquoi le roi a-t-il demandé des excuses alors que nous avons trouvé ce pays dans l'obscurantisme. Nous avons trouvé de l'esclavage, et même trois types d'esclavages. Il cite même les trois types d'esclavages: le premier provient des chefs qui vendaient leurs propres sujets pour être envoyés au-delà de l'océan; le second est celui des guerres intertribales où l'on se réservait les captifs pour les manger; le troisième est celui des Arabes.

Voilà ce que l'on dit! Mais je dis à ce pauvre type qui nous explique les choses de cette manière, je lui dis: "Attends! Donc, l'esclavage des chefs coutumiers qui vendaient leurs sujets, à qui? Aux Européens qui, eux, se promenaient là et, par hasard, ils ont vu qu'on vendait les gens et ils les ont achetés. "

Le code noir, vous n'avez pas connu? Le commerce triangulaire, cela ne vous a rien dit? Les bateaux pour transporter ces gens, cela ne vous dit rien? Comment peut-on nous raconter l'histoire en nous disant que les chefs coutumiers vendaient leurs gens! Qu'il y ait eu des collabos (comme dans toutes les guerres), d'accord! Mais est-ce que le sujet de l'action est le chef africain? Ou est-ce que c'est l'Europe qui se demande comment mettre en valeur les Amériques et qui trouve que les Indiens sont faibles alors que les hommes forts sont en Afrique! On va aller les chercher. On y va avec des bateaux, on corrompt les chefs, on les achète et on attrape des gens.

Mais au lieu de raconter cela comme cela: l'esclavage des chefs coutumiers qui vendaient... Soyons sérieux, quand même! L'esclavage de guerres intertribales: depuis que j'habite chez vous en Europe, qu'est-ce que je suis étonné de voir que quelqu'un qui a tué... Mais si on arrive en justice, on vous dit que le fait doit être qualifié! Est-ce un meurtre ou un assassinat? Avoir tué sans la volonté de tuer, ça vous savez distinguer. Mais je vous demande les mêmes distinguos pour ce qui est des esclaves. Un esclave en Afrique avant, c'était peut-être un captif de guerre d'une tribu voisine, mais qui allait vivre dans l'autre ethnie. Mais il entend le tam-tam de chez lui! Parfois, il va à la rivière et il rencontre quelqu'un de chez lui. Ce n'est pas la même chose que d'aller au-delà de l'océan où vous n'avez plus de nom, vous appartenez à quelqu'un. Vous êtes marqué au fer comme une bête. L'esclave africain pouvait même à la cour du roi qui l'a arrêté, se marier même avec la fille du roi. Et dans ce cas, ils pouvaient avoir des enfants. Au fur et à mesure que les enfants grandissent, les enfants oublient même que, à la base, leur papa était esclave.

Quand il faut se disputer pour avoir le trône, on lui dit: "Hé, hé, mon ami, pas toi! Tu as oublié ton histoire?" Là, un généalogiste entre dans la danse et prouve qu'à tel siècle, son père est entré dans cette famille-là et n'a donc pas le droit de monter sur le trône. Mais cela ne l'a pas empêché d'être à la cour du roi, de se marier à une princesse, et de vivre comme tout le monde. Ça s'est passé comme cela. Raconté, par nous, c'était comme cela!

Et puis arrive l'époque du Congo belge. À cette époque, ces Africains qui sont chez eux vont apprendre que leur pays ne leur appartient plus, mais qu'il appartient au roi des Belges. À la conférence de Berlin, pour éviter que n'importe qui ne revendique n'importe quel territoire, il y avait quelques conditions, entre autres qu'il fallait aller planter le drapeau, le hisser et obtenir l'allégeance des chefs locaux. Alors, un jour, ils sont arrivés

dans le village de Bunkeya chez (...) M'Siri de Garenganze. Le chef voit venir vers lui des Européens qui lui disent: "Nous sommes venus planter le drapeau et vous allez signer ici." Comme nous ne sommes pas de la tradition écrite, signer veut dire apposer le pouce sur le papier sur lequel sont écrites des choses que le roi ne comprend pas. On lui dit: "Mets le tampon comme ça et fais ça!" Le pauvre, il ne sait pas qu'en faisant cela, il a vendu son pays.

Mais M'Siri n'a pas voulu et, comme il n'a pas voulu, le capitaine Bodson a tiré sur lui et l'a tué. Et, ce jour-là, son fils qui s'appelait Masuka a tiré sur le capitaine Bodson. On a eu deux morts ce jour-là, le roi et le capitaine Bodson sont morts le même jour. On les a enterrés. Ce qui est intéressant c'est qu'ils sont enterrés à Bunkeya, vous pouvez encore voir leurs tombes. Et chaque année a lieu la commémoration de ces assassinats. Et à chaque commémoration, les Africains nettoient la tombe de Bodson et celle du roi, ils entretiennent la mémoire. Un Belge leur a demandé: "Comment pouvez-vous entretenir la tombe de quelqu'un qui a tué votre roi?" Et ils ont répondu: "Nous sommes des lions, nous ne sommes pas des hyènes, nous respectons l'ennemi mort. D'ailleurs, l'avoir sous nos pieds signifie que nous l'avons vaincu, nous aussi." La réponse de Bunkeya signifie qu'ils ne cherchent pas la vengeance, qu'ils ont tourné la page, qu'ils n'en veulent pas à l'ennemi mort, qu'ils ne sont pas des charognards mais respectent l'ennemi en entretenant sa tombe jusqu'à ce jour.

Hormis cette histoire de chef de Bunkeya, il y en a une autre, dont je voudrais vous parler. En effet, il y a cinq ou six jours, en Belgique, on a enlevé la statue d'un certain Storms. C'est quelqu'un qui est arrivé chez les Tabwa. Il voulait des gens pour travailler au bénéfice du roi. Les gens ont résisté et il a tué le roi. Il a pris sa tête et cette tête est dans un carton au Musée des sciences naturelles, encore aujourd'hui. Et vous croyez que, dans ce village, on a fait le deuil? Décapiter un roi, transporter sa tête comme un trophée de chasse. Cette semaine, à Ixelles on a enlevé la statue de Storms.

Je voudrais aussi vous parler d'un certain M. Lemaire, qui venait de Cuesmes, dans la région de Mons. Il est arrivé à l'équateur et il lui fallait des gens pour le caoutchouc. M. Lemaire est allé dans des villages et a trouvé de la résistance. Il a laissé un carnet qu'on a retrouvé à sa mort, dans lequel il notait ses hauts faits. Dans tel village, le chef a résisté, je l'ai tué, on l'a jeté à la mer. Dans tel village, ils ont résisté, nous avons tué 17 personnes. Dans tel village, on n'a trouvé

personne, ils étaient cachés dans une grotte. Nous avons enfumé la grotte et il y a eu 170 morts.

Je vous le dis pour que vous puissiez vous dire qu'un type comme ça, sa statue est quelque part dans la ville. Qu'allez-vous apposer comme plaque? M. Lemaire a tué plus de 200 personnes, il l'a reconnu et à la fin de sa confession a exprimé ses regrets.

Je voudrais dire quelque chose de positif. Quand j'étais élève, j'étais à l'internat et le père directeur était un Belge. Un autre père directeur avait sa maison au sein de l'école et nous, on avait des dortoirs à côté. Un jour, un élève est tombé malade et le père est venu la nuit pour donner le médicament, mettre le thermomètre et attendre que la température baisse. Quand la température ne baissait pas, et qu'il voyait qu'il y avait un danger, le père prenait son véhicule, roulait 20 kilomètres sur une route avec des trous et allait à l'hôpital. Un jour il a amené un élève à l'hôpital et deux jours après le médecin lui a dit que l'élève était décédé. C'est la première fois que j'ai vu un blanc pleurer. Il est tombé par terre, il n'a pas pu faire la messe, il fallait qu'on le soutienne et il pleurait son élève. Vous allez me dire "syndrome de Stockholm!" Mais, non, il était sincère! Ce genre de relations, nous ne les oublions pas!

Mais en même temps, je n'oublie pas non plus un autre prêtre, aumônier dans le village où il n'y avait qu'un hôpital. On a amené un noir brûlé au troisième degré et on a dit d'appeler le curé parce que le pronostic vital était engagé. Quand le prêtre est arrivé avec son arsenal, la femme du brûlé a dit: "Non, vous ne lui donnez pas l'extrême-onction!" Parce que, pour elle, donner l'extrême-onction à son mari signifiait qu'il allait mourir et elle voulait qu'il vive. Le père a dit: "Si vous n'acceptez pas l'extrême-onction, vous allez quitter l'hôpital". Ils ont alors chassé cet homme de l'hôpital. Et si vous demandez pourquoi au curé, il vous répondra: "À quoi sert-il de sauver le corps si l'âme est vouée au feu de l'enfer?"

Toujours dans l'enseignement, il fallait faire en sorte que nous, les Africains, soyons toujours en dessous, jamais au même niveau que vous. Quand un Africain brillant fait toutes les études que vous exigez, de médecine par exemple, il va quand même s'arrêter à assistant médical, il ne devient jamais médecin. Mais, à l'indépendance, les assistants médicaux, moyennant des stages et une année de plus, sont devenus médecins. J'en connais qui sont cardiologues aujourd'hui. Mais, à l'époque coloniale, ce n'était pas permis.

Je terminerai avec les recommandations. J'aurais

encore pu vous parler pendant une heure.

En matière de réparations, déjà quand je suis venu, le qualificatif symbolique montre déjà l'impossibilité de réparer réellement. Comment peut-on enlever de la tête de quelqu'un le complexe d'infériorité qu'on lui a inoculé? Comment peut-on rattraper des décennies d'exploitation et de spoliation? La première chose à faire serait d'assainir nos relations. Quand je dis nos relations, il n'y a pas que Blancs et Noirs. Chez les Blancs, il y a aussi les Blancs d'aujourd'hui et les Blancs d'hier. Et ne soyez pas trop sévères vis-à-vis des Blancs d'hier, parce que vous avez beau condamner la colonisation, vous avez quand même hérité de ce qu'ils vous ont apporté de la colonisation. Je voudrais dire aussi qu'il faut sortir du complexe colonial. Les Belges et les Congolais doivent maintenant coopérer sincèrement dans tous les domaines et travailler dur pour des avantages réciproques;

Les Congolais appellent les Belges, si vous ne le savez pas, noko. Demandez à M. Bofane! Il vous dira ce que cela veut dire. On vous appelle "nos oncles" et ce n'est pas une parole en l'air. Et quand on vous appelle noko, cela veut dire que vous êtes nos parents quelque part. Et qu'est-ce qu'on attend des noko? Qu'ils nous protègent. Non pas que nous sommes des enfants ou des personnes à infantiliser, mais si vous voyez un complot contre nous, soyez les premiers à dire: "Hé, attendez, c'est contre le Congo? Ah mais non! Nous, on est là!" Nous attendons cela de vous. Et lorsque, parfois, nous, au Congo, sommes victimes d'un complot au niveau international, les gens s'exclament: "Mais où sont les Belges?" Donc, remplissez votre rôle, s'il vous plaît! Vous êtes les noko!

On vient de renouveler l'embargo contre les armes du Congo, alors que le Congo est en difficulté avec les voisins. On aurait bien voulu vous entendre sur ce chapitre-là. Il y a une semaine, le chef Tshokwe est venu à Tervuren. J'étais là et il est venu coiffer une cérémonie d'initiation des Européens par rapport à la culture Tshokwe. Il a retrouvé à Tervuren des masques de grande valeur qu'ils n'ont plus là-bas. Il ne les a pas réclamés. Il s'est seulement intéressé à la manière de les conserver. Il s'est intéressé à la collaboration. Et au moment de terminer sa cérémonie, il a donné des noms aux 15 Belges qui étaient dans le processus d'initiation. Mais les noms qu'il leur a donnés, c'était des noms avec signification. Par exemple, quelqu'un à qui il a donné le nom "l'esprit de protection". Cela va dans le même sens que ce que je vous ai dit tout à l'heure. "L'esprit de prospérité pour nous tous", cela veut dire, ne mangez pas seuls! Pensez aussi

à nous!

Donc, je pense qu'il y a moyen de faire des choses ensemble, mais cela (...) ne continue plus à tourner.

Je conclurai en parlant des deux enfants dont j'évoquais l'histoire tout à l'heure. Que sont-ils devenus? Ils ont grandi! L'eau a coulé sous les ponts. Ils se sont retrouvés 40-50 ans plus tard. Le jeune Blanc, devenu cadre aujourd'hui, ici, va à l'aéroport pour aller accueillir son ami noir. Dans la rue, il y a des gens qui manifestent: Black Lives Matter! Sa copine lui dit: "Ces gens sont en train de nous insulter et toi, tu es pressé d'aller accueillir un Noir?" Et le Belge devenu adulte a répondu: "Ce n'est pas un Noir, c'est mon ami d'enfance!"

Et quand l'ami d'enfance est venu, il a dit: "Où sont tes parents?", donc le patron de son père. "Il est à la maison de repos." "Ah bon!" La déchéance, vu de l'Afrique! Et quand on va voir le vieux qui est déjà là-bas, il embrasse le jeune Africain et lui dit: "C'est moi qui t'ai amené à l'hôpital le jour où tu es né." C'était des retrouvailles. Et l'autre lui dit: "Je t'apporte un cadeau de mon père." Le cadeau, c'était un masque. Le jeune blanc se dit: "Tiens, ici, on me demande de les restituer et vous, vous nous en apportez encore", pour dire que tout n'était pas vrai. Et le vieux blanc conclut en disant aux deux jeunes: "Écoutez, nous avons fait notre temps. Nous avons peut-être fait des bêtises. Vous pouvez nous juger avec le regard d'aujourd'hui des choses d'il y a longtemps. C'est votre liberté, mais vous, jeune génération, faites mieux que nous!" Je vous remercie.

Le **président**: C'est moi qui vous remercie.

**Mukaruginiza Bwandinga**: Monsieur le président, mesdames et messieurs, en vos titre et qualité, bonjour. L'objet de la commission passé colonial, (je cite) "chargée d'examiner l'État indépendant du Congo entre 1885 et 1908, le passé colonial de la Belgique au Congo entre 1908 et 1960, au Rwanda et au Burundi entre 1919 et 1962, ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver."

Pour les descendants des Tutsis du Congo et vivant en Belgique, notre témoignage porte sur l'époque du Congo belge au Ruanda-Urundi, période de 1908 à 1960.

Ce témoignage portera donc sur les deux objectifs définis par la commission passé colonial à savoir en premier lieu « les conséquences des actions de la Belgique au Congo belge-Rwanda-Urundi » et en second lieu « les suites qu'il convient d'y

réserver ».

Sans m'étendre sur mon histoire personnelle, même si elle est parlante et reflète ce à quoi la communauté tutsie est encore aujourd'hui confrontée en RDC, elle est juste un exemple devenu banal parmi des milliers d'autres.

Je m'appelle Mukaruginiza Bwandiga Tessa, dite petite maman, puisque je suis l'homonyme de ma mère. Celle-ci, rwandaise, anciennement de la classe sociale tutsie, - puisque son papa était un grand propriétaire terrien et avait bon nombre de bétail à Kibuye, ethnicisé en tant que tel par l'administration coloniale belge - avait dû fuir son pays en 1959 pour se réfugier au Congo voisin. Mon père, Hamuli Mupenda, était d'origine Bashi, dans le Sud Kivu, mais ses parents s'étaient installés à Kalehe. Ils étaient donc Bashi. Entre les villages de Kalehe et de Kibuye, il n'y a que l'île d'Idjwi qui les sépare, un tracé de frontière dans les eaux du Kivu, qui a été décidé en 1885.

Mes parents avaient choisi de s'éloigner de la région des Grands Lacs et s'étaient installés à Mbuji-Mayi dans le centre du Zaïre en 1974. Mon père y avait déjà fait des études et connaissait donc très bien la région. Après un grave accident de circulation en mai 1993, sur le chemin de l'école, nous étions trois sœurs dans le même véhicule accidenté, nos parents ont décidé qu'il était temps de retourner à l'Est du Zaïre à l'époque, afin qu'on puisse rencontrer nos familles, que l'on fasse connaissance et que l'on ne commence pas à mourir sans les connaître. Mon père voulait qu'on s'installe à Bukavu. Ma mère a décidé que ce serait à Goma, parce qu'elle n'aimait pas la boue de Bukavu. Allez savoir pourquoi!

Là, nous avons appris ce que constituait le délit de faciès. Pendant tout ce temps à Mbuji-Mayi, je savais que ma mère était d'origine rwandaise et mon papa était congolais, mais je ne savais pas que j'avais un faciès différent. On ne me l'avait jamais reproché, donc, je ne pouvais pas le savoir. Arrivés à Goma, alors que nous ne parlions même pas encore le swahili, d'illustres inconnus pouvaient nous rencontrer dans la rue, nous traiter de Tutsi (chose que je devais demander à ma mère pour m'expliquer ce que cela signifiait), de « nkotanyi » ou alors tout simplement mettre l'index sur l'arête du nez. Apparemment, c'était aussi une insulte. À chaque fois, on devait demander ce que cela signifiait.

Me voilà donc à 13 ans, confrontée de manière brutale et négative à ma supposée identité étrangère et à l'hostilité de mes compatriotes. Or, je n'avais pas changé de pays. On était en

septembre-octobre 1993, bien avant 1994 donc. J'écrivais de longues lettres à mes parents, dans lesquelles je me questionnais plus que je ne les questionnais sur l'origine de cette haine du Tutsi.

En 1994, juste de l'autre côté de la frontière zaïroise, cette haine a atteint son paroxysme. Moi qui pensais que mon monde était atroce, qui me plaignais de la violence gratuite et injuste, j'ai relativisé mon vécu. On pouvait donc aller jusqu'à tuer pour une physionomie...

Par la suite, nous avons été encore plus en insécurité à Goma, au point que mes parents, en 1995, après une énième agression, ont décidé de nous ramener tous à Mbuji-Mayi afin de nous éloigner de cette région où nous risquons nos vies. En effet, ma mère et moi avons accompagné mon père à l'aéroport. Il devait prendre l'avion pour Mbuji-Mayi. Lorsque nous sommes arrivés à l'aéroport, une dame-soldat a décrété que ma mère et moi étions des espionnes rwandaises venues déposer une bombe à l'aéroport. Elle s'en est prise violemment à nous et nous avons dû être évacuées. Je n'ai même pas pu dire au revoir à mon papa qui a pris l'avion dans la précipitation. Une fois arrivé là-bas, il nous a envoyé des billets d'avion. On avait acheté une maison à Goma, on a trouvé un locataire et, après l'année scolaire, nous sommes tous retournés à Mbuji-Mayi.

À Mbuji-Mayi, pendant et après la guerre de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), nous avons commencé à être harcelés, mais pas au point de risquer nos vies ou d'être agressés physiquement. Ainsi, il est souvent arrivé à l'école qu'on ne m'appelle plus par mon prénom ou par mon nom, j'étais devenue la Munyamulenge. J'avais beau expliquer que je découvrais comme tout le monde les Banyarwanda, les rwandophones et les Congolais de Mulenge, rien n'y faisait, j'étais une Munyamulenge. J'ai compris que c'était à nouveau dû à mon faciès.

Avant que la situation ne se détériore aussi au Kasaï, nous sommes rentrés à Goma en juillet-août 1997. Comme quoi, je pense que mon père avait vraiment du flair. En 1998, j'ai manqué me faire lapider à Goma par une foule en colère qui voulait se venger d'un motard qui aurait été tué par des Rwandais. Il faut savoir qu'à Goma, chaque fois qu'un événement dramatique se produisait, on ne s'encombrait pas de preuves et on accusait systématiquement les Rwandais, et la situation s'emballait.

Je dois mon salut à une personne dans la foule, une inconnue qui m'a sortie de là en prétendant

que j'étais sa nièce. Je ne vais pas vous raconter toutes les anecdotes de violences auxquelles nous avons été confrontées. Je suis encore en vie, beaucoup n'ont pas cette chance. Très récemment, alors même que le roi Philippe était en visite officielle sur le sol congolais, des actes de violation des droits humains et des meurtres sauvages y ont été commis sur des populations au faciès tutsi, sans que cela n'émeuve grand-monde.

Le premier ministre a affirmé la souveraineté, l'intégrité et l'inviolabilité territoriale, ça c'est une chose, mais comment ne pas condamner fermement des actes d'une terreur absolue qui circulent allègrement sur le net, au vu et au su de tout le monde? Des personnes sont brûlées, parfois mangées, des viols commis comme arme de guerre, des pillages de bétail, qui constitue la seule source de subsistance pour les paysans des hauts plateaux, des villages entiers incendiés... Un silence coupable qui servirait presque de caution aux esprits malveillants.

Mais parler de ces horreurs sans nommer leurs origines risquerait à nouveau de desservir toutes les victimes que sont les peuples des pays des Grands Lacs africains, tous faciès confondus, en enfermant la pensée dans des discours clos. Ces discours clos seraient de l'ordre de la naturalisation, qui consiste à faire passer un phénomène social ayant émergé à la suite de contingences historiques pour un phénomène naturel inévitable - voire ayant toujours existé - ou un discours de réification, qui est le fait de faire passer pour immuables des rapports sociaux, ou, pire encore, la déshistoricisation, qui a comme effet d'expliquer un fait social à partir d'un instantané désincarné de l'historicité des rapports sociaux centenaires à son origine.

Ce ciblage du Tutsi, brandi et vivifié par des populistes à chaque crise économique ou politique, est une conséquence directe de trois actions de l'administration coloniale belge entre 1908 et 1960, pour ne citer que celles-ci. La première est l'ethnisation des populations sur la base d'une typologie prétendument raciale, créée pour servir les intérêts de l'administration coloniale belge. Celle-ci a poussé jusqu'à l'instauration d'une carte d'identité ethnique au Rwanda. On a eu droit à une carte Hutu, Tutsi et Twa, qui a fini de figer cette classification raciale et de cristalliser et transformer toute la violence coloniale en violence ethnique.

Cela a entraîné des massacres des Tutsi du Rwanda en 1959 et en 1973 ainsi que leur génocide en 1994. Je me permets une parenthèse: on voit bien que ces dates correspondent souvent

à des crises. En 1959, c'est la veille des indépendances qui a entraîné de grandes violences, pas uniquement au Rwanda. En 1973, on pense à la crise économique, avec le choc pétrolier et l'abandon des accords de Bretton Woods. Enfin, 1994, l'année du génocide, a été marquée par une crise politique interne et par la rébellion Tutsi en Ouganda. Tous ces événements ont eu des conséquences sur la région des Grands Lacs.

La deuxième action que nous dénonçons est le transfert de populations à l'intérieur de l'espace colonial belge à partir de 1925. Des populations par milliers ont été déplacées comme des objets à l'époque de l'État belge au Rwanda et au Burundi. Ainsi, des centaines de milliers de personnes ont été déplacées du Rwanda vers les montagnes du Masisi et du Rutshuru pour des raisons d'exploitation agricole, ou au Katanga pour des raisons d'exploitation minière.

Enfin, la troisième action que nous dénonçons est le départ précipité du pouvoir colonial lors de l'indépendance du Congo, qui marquait le début d'une période de décolonisation complètement désastreuse, et le silence coupable de l'État belge depuis lors, alors que les missions diplomatiques et autres services de renseignement ne peuvent ignorer les conséquences de la division des peuples en héritage. En effet, l'administration coloniale s'était appuyée, dans certaines régions, sur des Tutsi pour administrer par leur intermédiaire, puis s'en est brutalement détournée à la suite des velléités d'autonomie de ces mêmes Tutsi, sans manquer de les stigmatiser au passage et de compromettre durablement son intégration dans la sous-région.

Pour les suites qu'il convient d'y réserver, pour espérer une réconciliation entre les peuples belges, congolais, rwandais et burundais, comme l'a appelé de ses vœux le roi Philippe, nous demandons que la Belgique assume son passé colonial, à l'instar d'autres nations telles que l'Allemagne, le Canada et, tout récemment, la France. Nos rapports sociaux d'aujourd'hui ne sont pas le fruit du hasard mais la conséquence d'une histoire. Et quelle histoire! Une histoire où un État colonial, pour s'assurer l'adhésion de sa population à son projet d'exploitation d'autres humains, a eu besoin de recourir au racialisme, de nier l'humanité de l'autre en lui niant les droits les plus élémentaires.

Pour régner sur ce territoire dont il avait la charge, ce même État a eu recours à la même logique raciale: la stratification de la population, non plus en termes économiques, ce à quoi renvoyaient les

titres des Tutsi ou Hutu à l'époque précoloniale, mais plutôt en termes ethniques, de supériorité versus infériorité raciale. Une structure sociale fragmentée en des catégories qui deviennent la base des identités de groupe. La question de l'émancipation des dominés face à des mécanismes d'exploitation qui avaient des racines essentiellement économiques a cédé la place à une domination intériorisée et ensuite traduite au niveau de ces segmentations artificielles.

La Belgique du XXI<sup>e</sup> siècle n'est pas celle d'avant 1960. Justement, elle dispose aujourd'hui d'outils qui lui permettraient de déconstruire et de lutter contre le sentiment d'intemporalité en expliquant les aspects historiques et contingents en marge avec le discours dominant qu'elle a pu porter à l'époque où les nécessités coloniales – pour ne pas dire du capital – étaient devenues presque des vérités naturelles. La Belgique peut se permettre de décortiquer les mécanismes utilisés pour asseoir et maintenir ses intérêts coloniaux d'antan, et entamer enfin ce processus de reconnaissance de son passé dans son entièreté et sans crainte.

Elle peut se déclarer non coupable, mais elle a le devoir, au nom de la continuité de l'État, d'assumer la responsabilité des conséquences. En ce sens, nous réclamons que soit établie clairement dans les conclusions des travaux de cette commission la présence de Tutsi sur le territoire devenu le Congo, bien avant le tracé des frontières, mais aussi à la suite d'une organisation coloniale.

Nous réclamons un mécanisme d'indemnisation des victimes et/ou de leurs descendants, car les actions de l'administration coloniale belge de 1908 à 1960 ont produit et produisent encore aujourd'hui au Congo belge, au Rwanda ou au Burundi, des effets désastreux. Il s'agirait d'un fonds d'indemnisation des victimes d'actes coloniaux et de leurs conséquences.

J'ai envie de dire ici que nous sommes des êtres de raison mais aussi d'émotions. En ce moment, en témoignant devant vous, je suis partagée entre la tristesse, la douleur, comme le disait M. Jean Bofane, et la colère, car j'ai le sentiment que les jeux sont faits d'avance, que ceci ne pourrait être qu'une parodie pour donner bonne conscience aux maîtres d'antan.

Je me pose la question suivante: quel est ce monde qui se veut, qui se dit humaniste, mais qui, dans les faits, considère qu'un pan entier de la population mondiale est moins humain? Que sa vie ou sa mort dans des conditions horribles ne vaut pas la peine qu'on s'y attarde? Un monde où un gouvernement responsable du chaos qui dure

maintenant depuis plus de 100 ans - même si on parvenait à prouver que les personnes actuelles ne sont pas coupables parce que ses membres n'étaient pas encore nés ou qu'elles n'ont jamais mis les pieds en Afrique - serait tout de même responsable au nom de la continuité de l'État, comme je l'ai précisé.

Comment ces gens peuvent-ils se prévaloir des grandes valeurs humanistes et s'arroger le droit de décider s'il y a crime contre l'humanité ou pas, sélectionner et convoquer des victimes à la table des discussions, poser le cadre des discussions et définir les règles qui l'accompagnent? Je n'ai pas de mal avec la perspective réaliste et cynique des relations internationales. J'ai plutôt du mal avec une hypocrisie qui rajoute l'insulte à l'offense.

Nous aurions pu décider, avec l'association Icare que je représente, de boycotter cette tribune qui nous a été gentiment concédée, mais au nom de nos familles qui souffrent encore dans des camps de réfugiés depuis des décennies, de celles qui se font massacrer puisqu'une certaine administration coloniale a transformé un faciès en proie, de celles qui tremblent à chaque trouble politico-économique, alors qu'elles n'entendent rien à la politique, et encore moins à la macro-économie, qui n'a aucune incidence sur les haricots dans leur assiette, oui, c'est un moindre mal d'être convoqué ici, pour justifier et défendre son droit à la vie, malgré le sentiment que l'État belge se comporte en juge et partie au sein de cette commission.

Comme disait Mandela, "c'est toujours l'opresseur et non l'opprimé qui détermine la forme de la lutte". Nous saisissons donc cette occasion pour exiger que l'État belge ait le courage d'affronter et d'assumer son passé colonial et les conséquences visibles et invisibles.

Les conséquences visibles, on en a parlé. Les conséquences invisibles sont notamment la déshumanisation des groupes ou des personnes dans les anciens territoires de l'État du Congo belge, du Rwanda ou du Burundi, une aliénation mentale qui permet une continuation de la violence, du fait qu'aucun travail n'a été effectué jusqu'alors pour rétablir des faits historiques et assumer les divisions d'antan à dessein.

Nous comptons sur ce premier jet pour aller plus loin et ne lâcherons rien puisque, forcément, nos vies en dépendent. Je vous remercie.

Le **président**: Je vous remercie pour votre clarté.

Professor Rhoda Howard-Hassmann, I give you the floor.

**Rhoda E. Howard-Hassmann**: Good afternoon, ladies and gentlemen. Thank you for inviting me.

My presentation is drawn from research I conducted for my book, *Reparations to Africa*, published in 2008; from related research on political apologies; and from my publications on reparations to African Americans and Canadians.

For *Reparations to Africa*, between 2002 and 2004 two research assistants and I interviewed 74 Africans in either English or French. 67 of the respondents lived permanently in Africa in 26 countries. 3 were members of the Group of Eminent Persons appointed to investigate reparations by the Organization of African Unity in 1992; 8 were ambassadors to the United States; 22 were academics; and 41 were human rights activists or policy makers.

With the exception of the ambassadors, these individuals demonstrated a general sense of humiliation, betrayal, exploitation and abandonment by the West, covering the slave trade, colonialism and even the post-colonial era. They objected to violent colonial conquest; to the division of their countries into competing ethnic groups, to the destruction of their traditional systems of authority and to the theft of land, mineral resources and other property.

Colonialism was, to them, a system of organized looting.

Moreover, colonialism was an injury to the spirit. As one respondent from Central Africa said, "It hurts morally: it's a moral subordination." A scholar from Burundi said, "colonialism was brutal and did not recognize the value of the Other." These quotations indicate the importance to their human dignity of recognition and acknowledgement of Africans' historic and contemporary suffering.

Human dignity requires that all individuals have access to the truth about their and their ancestors' suffering. Although the past cannot be undone, crimes (or what we would now call crimes) committed in the past must be acknowledged. It is important to recognize that Africans today live in conditions created in large part by the slave trade and colonialism. Western states are responsible for their part in creating current African underdevelopment, even if some Africans were and are also involved in causing it. It is impossible to undo these historic harms, but some symbolic recompense must be made.

First among these symbolic procedures are official

apologies. For a Congolese activist we interviewed, it was imperative to recognize past events as wrong “because if it was not wrong that means that it might happen again.” For a South African lawyer, lack of apology meant that “black lives and black people are not...as important as white lives and white people.” Our respondents thought that acknowledgement of past harms and apologies for them could render relations between Africa and the West more equitable and might also contribute to a psychological healing process both for offender and offended.

It might be advisable for the Belgian government to offer apologies for its colonial past separately to Congo, Rwanda and Burundi. Such apologies must be sincere and must not be merely statements of regret. The apologies should be drafted in consultation with the intended recipients and should acknowledge and enumerate the vast list of harms imposed on the Congo Free State and on Belgium’s African colonies. The apologies should be offered in a ceremonial venue with appropriate audiences of dignitaries, members of the diaspora and individuals representing the people of the former colonies, as well as officials of the three African countries. The apologies should be widely publicized both in Belgium and its former colonies.

Normally, an apology should be offered by one head of state to another. However, official apologies offered to contemporary African heads of state might help to buttress illegitimate and authoritarian rule. Authoritarian rulers can manipulate the politics of resentment to distract their citizens from their own unjust, rights-abusive policies. Thus, another method of apology might be necessary.

Official apologies would have to be based upon the findings of a truth commission. The long, written report of the special commission charged with examining Congo Free State and Belgium’s colonial past might be considered sufficient evidence of the truth without the need for another commission. Both Belgian and African public opinion might accept the findings of the special commission on Belgium’s colonial past, knowing that both Belgian and African commissioners were involved in its research and design and agreed with the commission’s findings.

The findings of this special commission would, however, have to be summarized and simplified, perhaps with the assistance of professional writers and journalists, before being publicized, using media accessible to both Belgians and Africans.

Nevertheless, even a combination of a truth

commission and apologies would probably not satisfy politicians, opinion leaders and ordinary citizens of Congo, Rwanda and Burundi. The Africans my research assistants and I interviewed insisted that a verbal apology alone was unacceptable. In their own cultures, apologies always had to be followed by some material compensation. As a Tanzanian university lecturer said, “I am not interested in a verbal apology. I am interested in the economic apology.”

Several different types of symbolic material reparations could be offered, of which you are already aware. With regard to archives, I suggest that private entities such as Belgian corporations be strongly encouraged, or if necessary even compelled, to open up their own archives to researchers. I note that the Union Minière de Haut Katanga has not yet opened up all of its archives. I am the author of a book on Colonialism and Underdevelopment in Ghana, published in 1978, based on 15 months’ research in Ghanaian and British archives. I encountered resistance from some holders of private archives, even though my research period ended in 1938.

Yet some of the most important material I found was from the archives of Unilever, the successor corporation to the United Africa Company.

Similar to corporations, it might be wise to strongly encourage, if not compel, Roman Catholic entities to open their archives if they have not already done so. In Canada today, there is much controversy because the Catholic Church, which ran many of the residential “schools”, so-called, in which Indigenous children were incarcerated, has refused to fully open its archives to researchers. I note that Belgian Catholic entities have already agreed to open up their archives to researchers investigating the institutions in which Métis children kidnapped from Congo were held.

Another symbolic reparative measure could be an annual national day of remembrance, during which all government and non-government institutions, including churches, corporations, schools and universities, would commemorate the colonial period and those who suffered during it. This should not be a national holiday whose significance citizens could simply ignore, but a designated day for ceremonies of remembrance within all institutions.

In this context, a national year of reflection might also be useful. During this year, all Belgian institutions and all government agencies could reflect on their role, if any, in colonialism, and on how they could offer symbolic restitution to both

members of the diaspora and citizens of former colonies. Restitution could include special employment and training schemes, targeted scholarships, or support for research chairs within Africa on Belgian colonialism. Belgian universities and corporations might also partner with African universities in long-term collaborations to improve training in disciplines other than colonial history. These disciplines could include medicine or engineering, on the principle that colonialism contributed to Africa underdevelopment, which might be remedied in part by such training.

Part of the national year of reflection might be a year-long project to educate citizens about colonialism and to commemorate those who resisted colonization and those who suffered from it. In 2007, the 200<sup>th</sup> anniversary of the abolition of Britain's slave trade, the British Heritage Lottery Fund paid for 280 projects in Britain and Africa supporting education about, and memorialization of, both Britain's participation in the transatlantic slave trade and the movement to abolish it. Belgium could institute something similar. Within Belgium, historic plaques could commemorate resisters to colonization and inform the public about colonizers.

For example, markers could be put on all public and even private buildings built or owned by King Leopold II or by subsequent colonizers. Within Africa, Belgium could support museums, public education projects and the creation and maintenance of memorial spaces. Plaques commemorating individuals who suffered from colonialism might be particularly meaningful, like the Solpersteine in Germany commemorating victims of the Holocaust.

One further note on symbolic reparations: All of these ideas risk backlash from Belgians who might not agree that their country is obliged to repair relations with its former colonies, especially since even symbolic measures impose a cost on the public purse. Such backlash has occurred in other Western countries. It might be wise in outreach projects and educational curricula to distinguish carefully between guilt, shame and responsibility. In the United States, those who oppose teaching about the history of American race relations in schools appear to think that such teaching will make white children feel guilty about the past, or ashamed of their skin colour. Yet no one is guilty of anything except their own actions, and no one should feel shame about their skin colour, which is something over which one has no control.

Some Belgians might complain that neither they themselves nor their ancestors had anything to do

with colonialism, so they have no responsibility to repair past harms. One way to answer this concern is to stress that just as individuals enjoy the benefits of citizenship, so they must share its responsibilities, regardless of how long they or their families have lived in Belgium and regardless of the role — or lack thereof — that their ancestors might have played in colonialism. All are responsible for their countries' policies and for trying to remedy past harms that their countries committed.

Thank you for allowing me this opportunity to express my views and I believe that the Secretariat has copies of this presentation.

**De voorzitter:** Thank you very much, professor.

Het woord is nu aan de collega's. Daarna krijgen onze gastsprekers de kans om te reageren.

Je cède la parole à M. Defossé.

**Guillaume Defossé** (Ecolo-Groen): Je tiens d'abord à remercier nos invités, et même certaines "stars" présentes aujourd'hui. Cela fait du bien pouvoir vous entendre.

Pour commencer par M. Kayembe, vous avez évoqué l'importance, la nécessité de dire la vérité; et l'importance d'avoir le courage de la dire. Symboliquement, il me semble très important que ce débat ait eu lieu dans ce Parlement. Pendant plusieurs mois, cette vérité s'est étalée. Évidemment, on a parfois entendu des contre-vérités. Cela constitue déjà un pas. Je voudrais m'assurer que, dans nos recommandations et conclusions, il sera officiellement écrit que nous avons débattu de la violence structurelle, de l'exploitation économique et des êtres humains, du racisme, du système d'apartheid, soit tout ce qui nous a été largement expliqué depuis plusieurs mois.

S'agissant des réparations symboliques, vous avez évoqué l'importance de tourner la page, ce qui à mon sens présente toujours un risque. Comme le formulait l'écrivain M. Bofane, présent également, il faut certes tourner la page, mais on est parfois au milieu d'une phrase, et celle-ci se poursuivra tant qu'on n'y n'aura pas mis un point final. C'est important, et c'est ce que nous nous efforçons de faire ici. N'existe-t-il cependant pas un risque que nous nous en tenions aux réparations purement symboliques, que nous en restions là, considérant que l'affaire est close, que nous sommes pardonnés? Ou celles-ci peuvent-elles suffire? Cette question s'adresse d'ailleurs à tous les intervenants.

Vous avez également évoqué les excuses. J'ai entendu une certaine différence avec ce qu'affirmait Mme Howard-Hassmann car, comme plusieurs experts avant vous, vous avez dit que "les excuses n'impliquent pas forcément de réparation financière", il n'y a pas de lien obligatoire entre les deux. J'ai l'impression que la dernière intervenante a dit oui. Je ne sais pas si cela constitue un vrai problème. Voilà des semaines, des mois, que je me penche sur cette question, sans parvenir à voir l'obligation qu'il pourrait y avoir. Par contre, il est effectivement important que ces excuses soient faites. Celles-ci peuvent-elles être présentées de manière unilatérale? En présentant ses excuses, n'impose-t-on pas en quelque sorte à l'autre de nous pardonner? Comment ce dialogue doit-il se construire? Des recommandations nous ont été transmises sur la manière de travailler cette question et comment convenir, avec les populations concernées, de la manière de mettre en place ces excuses? Selon vous, les excuses impliquent-elles forcément le pardon? Personne n'est, me semble-t-il, obligé d'accepter des excuses. Quel est selon vous le lien entre les excuses et le pardon?

Par ailleurs, comme il a été dit à plusieurs reprises, les excuses doivent émaner de toutes les institutions concernées, à savoir l'État, la monarchie, l'Église et le monde économique. Ce sont celles que nous avons listées dans notre commission, mais peut-être y en a-t-il d'autres. Or, il me paraît impossible d'exiger que des institutions privées s'excusent. Nous sommes le pouvoir public et ne pouvons pas obliger. Comment peut-on les amener à faire ce pas avec nous?

S'agissant de la responsabilité morale de l'État, elle constituerait selon vous une manière de restaurer la dignité des victimes, mais à mon sens, celle de la Belgique aussi. Actuellement, la Belgique serait en effet indigne de ne pas mener le processus de décolonisation jusqu'au bout. Il faut vraiment faire ce lien également.

S'agissant de l'espace public, il a déjà été largement question au sein de cette commission de ce qui se fait déjà, et peut-être de manière un peu désordonnée. Faut-il travailler au cas par cas ou faut-il mettre en place des règles très précises par catégorie? Par exemple, faut-il définir une règle à appliquer à toutes les statues ou autre ou faut-il examiner chaque aménagement problématique individuellement?

Il faut selon vous supprimer totalement ces questions de l'espace public. D'autres affirment qu'il faut réorganiser, confronter. La commission a pu consulter un travail très intéressant, réalisé par

des étudiants de sixième secondaire, consacré à la statue de Léopold II, place du Trône, qui met mal à l'aise de nombreuses personnes, y compris des Belges. Ainsi les élèves proposaient d'enlever le socle et de poser la statue à même le sol, ou de placer en vis-à-vis une œuvre d'un artiste congolais, etc. Vous plaidez pour une suppression complète. Je n'ai pas pris position sur ce sujet mais je comprends l'enjeu symbolique, surtout s'agissant de cette statue spécifique.

Dans certains cas, pensez-vous que l'on puisse réorganiser, confronter ou trouver des alternatives à leur suppression? Et ceci, pas uniquement au sujet de Léopold II, mais aussi des autres cas. Je me félicite par exemple du retrait de la statue de Léopold Storms à Ixelles, car elle n'avait rien à faire là, clairement et depuis très longtemps. Au sujet de Léopold II, notre institution en possède de grands tableaux et il est très présent partout: bustes et autres. Le Parlement fédéral a d'ailleurs inauguré, la semaine dernière, l'exposition "Authenticité" du peintre David Katshiunga, qui interroge notamment la figure de Léopold II. Je vous invite, avant de repartir, d'aller visiter cette exposition dans le péristyle, car il aurait à mon sens été impossible d'organiser en ces murs une telle exposition il y a dix ou quinze ans. Il y a donc une avancée, et j'espère qu'elle se poursuivra.

S'agissant des commémorations, vous avez suggéré des noms de héros de la résistance congolaise, rwandaise et burundaise à donner à des places ou des rues, etc. Vient évidemment la question de la place Lumumba, à Bruxelles, qui est une place presque invisible et venteuse, située entre une station de taxis et la petite ceinture.

C'est une place très mal située à mon sens. Qui doit-on, selon vous, intégrer dans le travail sur l'espace public? Les pouvoirs publics, la diaspora, les habitants du quartier, mais aussi des représentants d'État congolais, rwandais, burundais? Jusqu'où doit aller l'intégration et la concertation à ce sujet?

S'agissant de l'Ordre de Léopold II, une polémique a surgi il y a peu, puisque des décorations devaient être remises précisément le 30 juin. Symboliquement, c'était très lourd. Nous sommes parvenus à reporter ces décorations mais avons plaidé pour que cet ordre soit renommé. Cela vous paraît-il opportun de le renommer, par exemple en Ordre d'Élisabeth ou autre?

J'ai bien noté votre recette de patience, de courage et d'humilité. Il est très important de prendre son temps. Nous avons d'ailleurs demandé une prolongation de cette commission, au vu de la

tâche gigantesque et du travail de fond à accomplir.

Je m'adresse à présent à M. Bofane. Je regrette que de nombreux collègues n'aient pu être présents et j'espère qu'ils réécouteront votre intervention, qui, à l'instar de celle de M. Kayembe, était très forte et importante. Je retiens "l'absolue nécessité de reconnaître la douleur de l'autre" que vous avez évoquée. J'en profite pour exprimer mon admiration car vous parlez aussi bien que vous n'écrivez! Vous avez également souligné qu'il y avait un traumatisme des deux côtés. C'est important d'en parler car nous avons à plusieurs reprises évoqué la question du sentiment de culpabilité, qui pose problème. Vous avez parlé aussi du besoin d'éducation: "Nous sommes pleins de vous, vous êtes vides de nous", comme vous l'avez très justement dit. C'est en effet l'essentiel.

Nous ne connaissons pas, ou très mal, la réalité actuelle congolaise, rwandaise et burundaise, tout comme nous connaissons très mal l'histoire. L'importance de l'éducation a été évoquée ici à plusieurs reprises, car on ne nous a pas appris ce qu'il s'était passé. Vos recommandations sur l'éducation et sur la reconnaissance de la douleur de l'autre sont importantes.

Je m'adresse à présent à M. Tshibanda. Tout d'abord, je tiens à vous dire que je me souviens très bien d'avoir vu votre spectacle "Un fou noir au pays des Blancs" dans mon école. Vous étiez mon premier contact avec la question de la migration à laquelle vous êtes venus confronter une école jusque-là peu concernée. Dans votre intervention, je retrouve vos talents de conteur, qui m'ont ramené vingt ans en arrière. Je m'interroge, cependant, sur certaines choses. Notamment lorsque vous avez évoqué le "noko", l'oncle. Cela me paraît assez paradoxal, particulièrement en lien avec la non-réitération – l'une des recommandations du rapport –, c'est-à-dire le fait d'assurer qu'il n'y ait pas de réitération d'une pratique de domination. Or, "noko" signifie oncle et non cousin. Quelque chose m'interpelle donc dans cette demande en quelque sorte de protection. Ce n'est pas la première fois qu'on l'entend: "Oui, vous êtes nos oncles, donc vous devez nous protéger." N'y a-t-il pas là un besoin précisément de sortir de cette relation, qui ne me semble pas très saine.

À la fin de votre intervention, vous avez évoqué le don du masque. La différence entre votre histoire et la réalité de nombreuses œuvres d'art présentes en Belgique, c'est qu'il est chez vous question d'un don. En Belgique, de nombreux masques proviennent d'un vol. Dans le cadre d'un don, ces masques ont bien sûr toute leur place ici et, à mon

sens, même davantage que s'il s'agissait d'un achat.

Mme Mukaruginiza Bwandinga, merci d'avoir accepté de venir à cette tribune, car j'ai entendu que ce n'était pas évident et que vous avez hésité à venir et aviez envisagé de la boycotter. C'est important d'entendre que certaines personnes ont envisagé le boycott. La manière dont s'organise la commission ne vous conviendrait pas. Comment aurait-on selon vous dû organiser ce travail de décolonisation? Quels éléments ont manqué ou qu'est-ce qui ne convient pas dans la façon de nous organiser ou la forme choisie?

Votre récit, poignant, nous apprend que les conséquences de la colonisation sont toujours là. Il ne s'agit pas seulement du passé mais aussi, et beaucoup, du présent. Il convient de l'avoir à l'esprit. De quelle manière la Belgique peut-elle selon vous réparer la division des peuples? En réalité, nous avons, sans aucune base scientifique, ethnicié la population. De cette fiction découle cependant aujourd'hui une réalité: ces ethnies existent aujourd'hui. Peut-on revenir en arrière sur ces questions?

Je suis d'accord avec l'affirmation selon laquelle on est en droit de se déclarer non coupable, mais il faut assumer sa responsabilité. Comme l'ont rappelé plusieurs intervenants, dont Mme Howard-Hassmann, il convient de faire la distinction entre la honte, la culpabilité et la responsabilité. Je le répète à chaque commission car certaines personnes refusent de l'entendre et m'accusent de les culpabiliser, mais un jour ou l'autre elles devront l'entendre: il ne s'agit pas de culpabiliser mais d'assumer la responsabilité des institutions belges dans le cadre de la continuité de l'État. C'est à mon sens extrêmement important et je vous remercie de l'avoir, une fois de plus, rappelé.

Vous avez également évoqué l'indemnisation des victimes. Je me pose des questions sur la création d'un fonds. Comment peut-on selon vous déterminer qui sont les victimes? Combien faudrait-il leur octroyer? Comment ce fonds devrait-il être géré? Détenez-vous des éléments de réponse à ces questions pratiques qui, à moi, me manque? Je serais curieux de les connaître.

J'en viens à votre crainte sur le manque de résultats concrets de cette commission, si ce n'est donner bonne conscience aux anciens colons. C'est précisément pour cette raison qu'il nous faut des recommandations fortes, suivies d'actes concrets en faveur des victimes et de leurs descendants. C'est extrêmement important. J'entends donc votre appel à du concret, et j'espère

que c'est le cas de tout le monde.

Je m'adresse enfin à la professeure Howard-Hassmann. Vous avez évoqué notre commission comme étant une commission de vérité. Il ne s'agit, en effet, pas d'une commission de justice transitionnelle, mais d'une commission de vérité, destinée à établir la responsabilité des institutions. Une fois cette tâche, que j'espère fructueuse, accomplie, nous aurons besoin de pédagogie. J'entends votre appel à utiliser les arts et les lettres, d'ailleurs représentés aujourd'hui.

Il est essentiel d'en faire quelque chose. Il faudra en tout cas expliquer correctement le processus, car le risque existe d'un retour de bâton, d'un mouvement réactionnaire qui pourrait réagir fortement ne comprenant pas le travail réalisé aujourd'hui. Je vous remercie d'avoir également rappelé cela.

Je vous pose la même question qu'à M. Kayembe, par rapport aux excuses. Selon vous, elles impliquent forcément des compensations financières. Votre avis diverge en cela de celui des autres experts. Pouvez-vous préciser d'avantage vos pensées à ce sujet?

**Le président:** Je cède à présent la parole à M. Délizée.

**Jean-Marc Délizée (PS):** Tout d'abord, je voudrais remercier nos invités orateurs et oratrices de cet après-midi pour leur contribution à nos travaux au sens large du terme. De ce que j'ai entendu, il y a de nombreux éléments intéressants, puisque nous arrivons tout doucement au stade des conclusions et des recommandations. Il y a donc du grain à moudre, de la matière intéressante.

Deuxièmement, je voudrais vous demander de m'excuser d'avoir dû quitter cette commission pour rejoindre la commission des Affaires sociales, qui nécessitait un quorum en vue d'un vote. C'est d'ailleurs la vie de ce Parlement: nous sommes ici dans une commission spéciale, qui vient ajouter ses travaux – assez fournis – au travail normal des autres commissions, qui ne s'arrêtent pas pour autant. Cela dit, rien n'est perdu puisque les travaux peuvent être suivis non seulement en direct mais aussi en différé. Il est donc possible de les revoir ce soir, demain ou à quelque moment que ce soit. Tout est enregistré et peut être revu, c'est donc particulièrement intéressant et pratique, et il faut le faire savoir.

Troisième remarque préliminaire – je pense que nous avons le temps, aujourd'hui, monsieur le

président – vous avez dit au début qu'en principe, nous n'étions là que pour poser des questions et pas pour commencer à faire des développements. Je pense donc qu'on va sortir de ce schéma-là, comme l'a très bien fait mon collègue juste avant moi, et je crois que je ferai de même, car on a envie d'échanger, on reçoit des informations et on a envie d'échanger. J'aurai peut-être une ou deux questions à poser, mais je pense qu'il faut d'abord refixer les choses.

Me Sébastien Kayembe N'Koksha, vous avez dit d'emblée que votre cahier des charges était de nous parler des réparations symboliques et de la réhabilitation. J'ai senti chez vous une petite frustration de ne pas voir aborder la question des réparations financières. Comme le débat est extrêmement ouvert, j'y viendrai tout à l'heure, mais le débat vous permet de rebondir sur cette question-là si vous le souhaitez.

Dans les réparations symboliques, vous avez évoqué les regrets du roi Philippe – en disant que c'était certainement un geste politique appréciable qui va dans la bonne direction – et la question des excuses. Ce sont là deux notions bien précises. Je pense tout d'abord qu'à une date symbolique qu'était le 60<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance du Congo, les regrets du roi Philippe et ce qu'il a exprimé sur le contenu étaient quand même un geste politique fort pour un membre de la famille royale belge, je pense que cela mérite d'être souligné. Évidemment, je suis d'accord avec vous sur le fait que ce n'est pas suffisant. Selon moi, à l'issue de cette commission spéciale, la Belgique devra aller au-delà des regrets exprimés par le chef de l'État.

Il faudra donc aller plus loin que les simples regrets. Il y a un temps pour tout, et tout cela est un processus qui doit se voir également dans le temps.

Comme je l'ai dit lundi dernier – mais pas devant les mêmes invités –, cette commission spéciale constitue un momentum très particulier. Le hasard de l'actualité fait qu'aujourd'hui, la Justice fédérale américaine condamne une deuxième fois Derek Chauvin pour le meurtre de George Floyd, et je pense que tout cela a engendré un processus qui ne s'arrêtera pas. Indépendamment du travail de notre commission, il se passe des choses dans nos villes, dans nos communes et dans nos régions. C'est un processus sur le long terme, mais j'y reviendrai.

En ce qui concerne la reconnaissance des crimes, c'est mon collègue Christophe Lacroix qui intervient le plus souvent pour le groupe PS. Et

comme c'est un historien et qu'il aime bien les citations, il n'aurait pas manqué, s'il eût été présent, de citer Jaurès: "Le courage, c'est de chercher la vérité et de la dire". La phrase est plus longue que cela, mais en résumé, c'est cela. Tous ces éléments, vous les avez indiqués dans vos ingrédients, et le courage en fait partie: ne pas avoir peur d'aller à l'encontre d'une certaine opinion qui n'est pas favorable à ce type de déclaration et qui a une vue certainement plus restrictive et pleine de préjugés ou autres.

Je crois qu'on doit – et c'est ce que fait cette commission d'une semaine à l'autre et d'une audition à l'autre – faire émerger la vérité sur toute une série de thématiques bien organisées. La question des archives a été abordée également. Parallèlement à cela, nous devrions voter mardi prochain en commission la proposition de loi sur la déclassification des archives, afin d'en faciliter l'accès, et notamment les archives africaines. Nous avons donc également travaillé sur ce point en commission Politique scientifique. Je pense donc que des pas ont été franchis et que certaines choses avancent.

Sur la décolonisation de l'espace public également, je pense que le mouvement a commencé. Les représentants de la Région bruxelloise sont venus nous expliquer quelques bonnes pratiques mises en place à Bruxelles et dans d'autres communes. Je pense que ce mouvement doit s'amplifier, et nous retenons cette question.

Nous avons eu un débat à la Chambre sur les médailles de l'ordre de Léopold II. (*M. Defossé acquiesce*)

Ce sont des sujets dont personne ne parlait jamais lors des précédentes législatures. La chape de plomb a sauté, le couvercle a été retiré et je crois qu'il faut continuer à inscrire ces questions à l'ordre du jour.

Nous avons entendu de la part des intervenants des suggestions de journées de commémoration, d'année de réflexion, ... Tout cela est intéressant. Comme je le disais tout à l'heure, ce sont des éléments qui doivent enrichir nos réflexions pour les conclusions.

Quant aux ingrédients – patience, bonne volonté, courage, humilité –, je pense que ce n'est absolument pas impossible de les réunir, tout en sachant qu'il n'y a pas de convergence complète des membres du Parlement. Certaines opinions ne sont pas représentées ici. Tout le monde ne va pas dans le même sens, n'a pas le même point de vue sur ce sujet. Cependant, cette commission a vu le

jour, je pense qu'elle fait un travail historique pour la Belgique. On va dans la bonne direction et il y a encore certainement beaucoup à faire.

Concernant les réparations financières, maître Kayembe, je vous tends une perche si vous souhaitez nous en parler. Comment envisagez-vous ces réparations? Pour certaines personnes, il y a des sujets tabous. Moi, je pense qu'il faut pouvoir parler de tout. Il y a des sujets qui divisent aussi. Parfois, le simple mot de réparation pose problème pour certaines personnes. Je trouve qu'il faut parler de tout, de façon très ouverte.

Monsieur Bofane, j'ai retenu votre formule sur les traumatismes qui ont eu lieu des deux côtés. Cette douleur, je l'ai ressentie lors d'un débat récent à l'ULB avec *Mémoire coloniale* et d'autres associations, dont l'association des métis. Elle est là. On entend des témoignages sur le passé. Nous n'en avons peut-être pas assez conscience. Je crois qu'il y a une prise de conscience que le traumatisme est là et que des douleurs sont encore vécues. Comment pouvons-nous construire le futur autrement?

Il ne faut effectivement pas tourner une page que nous n'aurions pas lue – j'aime beaucoup la formule qui a été citée – mais au contraire lire les pages, connaître l'histoire, faire la vérité et essayer de construire quelque chose pour l'avenir. Le mieux vivre ensemble, voilà la motivation principale de notre commission.

**Nathalie Gilson (MR):** Monsieur le président, j'ai malheureusement été retenue par d'autres commissions, car le programme a changé. Je n'ai, hélas, pas pu entendre Me Kayembe N'Koksha, dont je connais le livre *La Belgique et l'hécatombe congolaise*, ni M. Jean Bofane. Toutefois, comme l'a dit mon collègue, nous pouvons réécouter vos interventions, et je me permettrai peut-être de prendre contact avec vous pour demander des éclaircissements. Merci en tout cas de votre présence ici dans notre commission.

Comme M. Defossé, j'ai déjà entendu M. Pie Tshibanda lors de ses spectacles, et c'est toujours un bonheur de l'écouter. Je ne sais pas si votre livre est déjà sorti, mais je trouve cette démarche très positive d'étudier le passé, de le raconter, de ne rien cacher, d'accepter ce passé, d'en tirer les leçons et de voir comment avancer pour le futur, comment renforcer le dialogue avec le Congo, le Rwanda et le Burundi, et le dialogue avec tous les Belges, entre autres originaires de ces pays.

En Belgique, nous avons une société plurielle, avec nombre de personnes de nationalité

différente. Dans certaines communes bruxelloises, on recense 120 nationalités différentes! Souvent, quand on se promène dans la rue, on entend parler des langues différentes. La capitale belge est aussi la capitale de l'Europe, la capitale des institutions, un lieu exceptionnel où se côtoient plein de personnes d'origine et de culture différentes. Il faut reconnaître notre passé, mais aussi mettre en place une manière de vivre qui nous permette d'avancer tous ensemble.

En tant que libérale, je suis attentive à ce que nous avançons tous ensemble, que les droits de chaque être humain soient reconnus, et à ce que nous luttons contre le racisme dans notre société. Le colonialisme, avec toute la construction sociétale qui a été faite, a sans doute contribué à renforcer le racisme, mais il n'y a pas que du racisme envers les personnes originaires des anciennes colonies. Il faut combattre le racisme par l'éducation à la base, car c'est aussi la peur de l'individu face à la différence qui le crée. Même un Blanc peut faire l'objet de comportements racistes dans certaines situations. Il faut viser à ce que tous les individus se rendent compte qu'il n'y a aucune différence entre eux. Ils ont tous les mêmes droits, que la société doit mettre en place. Notre ancienne première ministre Sophie Wilmès a, en février 2020, lancé une conférence interministérielle pour mettre en place le Plan national contre le racisme. C'est un projet très important auquel nous devons tous œuvrer.

Concernant les monuments dans l'espace public, le Mouvement réformateur considère qu'enlever ces monuments apporterait moins que de les contextualiser. Il nous paraît important de pouvoir expliquer. Nous voyons notamment que les "balades décoloniales" qui sont organisées le sont à partir de ces monuments. Le fait de pouvoir raconter ce qui s'est passé, d'avoir une vision sans concession en expliquant les violences qui ont eu lieu et les drames, c'est à notre avis mieux que de supprimer un monument. J'ai bien entendu ce qu'a dit le professeur Howard-Hassmann, au sujet de la nécessité d'une adhésion de toute la société à ce qui est fait. À cet égard, s'il y a des monuments qui sont retirés de l'espace public, je crois que cela doit se faire de manière pédagogique, selon un certain processus.

Si cela a lieu sans être accompagné par ce processus pédagogique permettant l'adhésion de toute la société, on passe à côté de l'objectif. Monsieur Pie Tshibanda, j'entends bien ce que vous avez dit concernant M. Storms. Vous avez bien fait de le préciser. Dans ce cas, la commune avait introduit une demande de permis pour enlever le monument et n'a pas obtenu ce permis

car la procédure était caduque. Je ne connais pas les raisons exactes de ce problème de procédure, mais je sais, car cela a été reconnu dans la presse, que la statue a été enlevée en infraction urbanistique, très tôt le matin, un peu en catimini, même si la presse était présente. Cela aurait pu être l'occasion d'avoir un débat au conseil communal en amont, un débat avec les écoles, la société civile, des associations, pour peut-être arriver à la décision d'enlever cette statue.

Je ne voudrais pas qu'on fasse tout ce travail de commission depuis deux ans et qu'on aboutisse à des actions forcées. Notre société est plurielle. Si cela a pour conséquence que des personnes descendantes de colonisateurs ou de coloniaux, de coopérateurs, aient des réactions négatives face à des actions opérées sans ce processus pédagogique, ce serait dommage. Nous aurions raté le véritable objectif qui est de raconter le passé, de prendre conscience des fautes, des erreurs, de ce qui n'allait pas, de ce qui n'aurait pas dû exister; avoir des regrets et puis aller de l'avant ensemble. Si, au lieu de cela, les positions se crispent parce que les choses se font en catimini et en infraction, c'est dommage.

Monsieur Tshibanda, vous avez lancé un appel aux jeunes en disant que c'était à eux d'aller de l'avant et j'espère qu'effectivement, les populations jeunes iront de l'avant et que nos conclusions les y aideront.

Madame Bwandinga, votre intervention était très émouvante et très intéressante. J'ai pris certaines notes. Vous avez fait part d'une demande très claire, de dire que les Tutsi étaient présents au Congo avant l'arrivée des colonisateurs et que ces déplacements de population ont eu pour conséquence ce racisme, ce rejet, cette attaque quant à une légitimité de vivre sur un territoire. On vous conteste le droit de vivre dans ce territoire congolais. À nouveau, cela montre que le racisme peut se passer entre des personnes dès qu'elles sont un petit peu différentes. Pourriez-vous préciser, concrètement, ce que la Belgique pourrait faire? Faudrait-il faire une déclaration officielle vis-à-vis de la République démocratique du Congo (RDC) ou des populations tutsi qui se trouvent en RDC? Quelle forme devrait prendre cette déclaration?

J'ai récemment rencontré un avocat qui m'a expliqué que son ethnie d'origine était les Banyamulenge, près de Goma et qu'un des problèmes est qu'on leur dit, comme ils n'ont pas de terre, qu'ils n'y sont pas légitimes. Pourriez-vous me donner des précisions à ce propos?

Lors de cette commission, nous avons aussi entendu que l'instauration par la Belgique de ces cartes d'identité reprenant les différences ethniques entre Hutu et Tutsi avait joué un rôle dans le génocide des Tutsi au Rwanda.

Concernant les compensations financières, certains nous ont dit que des excuses entraîneraient un droit à des indemnités financières. Me Kayembe, vous avez affirmé que ce n'était pas le cas. Mais, dans votre livre, vous plaidez quand même pour ces indemnités financières.

*(Remarque de M. Kayembe N'Kokesh)*

Sinon, pourriez-vous donner des précisions quant à l'idée d'un fonds de compensation pour les victimes de la colonisation? Comment évaluer les montants à déposer dans ce fonds? Comment organiser une sorte de droit de tirage sur ce fonds?

Nous avons eu des auditions sur le rôle de ces entreprises et il en est ressorti un consensus de la part des historiens et des experts académiques: en l'état actuel des recherches, il n'y a pas moyen d'identifier exactement les montants qui auraient bénéficié aux entreprises de par l'exploitation des ressources naturelles au Congo. Par conséquent, j'en suis arrivée à l'idée qu'en l'état actuel des recherches, il faut peut-être faire appel, dans une forme de *soft power*, aux entreprises pour qu'au regard de la responsabilité sociétale et des fameux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), il y ait une démarche volontaire de contribution à un fonds pour toutes les victimes de la colonisation.

Madame Ilunga, je n'ai pas pu vous écouter. Vous n'avez pas encore parlé? Alors, finalement j'ai de la chance.

**Jan Briers (CD&V):** Ik wil jullie allereerst graag bedanken voor jullie uiteenlopende, maar zeer boeiende uiteenzettingen. De thema's van deze bijeenkomst zijn het symbolisch herstel en de rehabilitatie. Alle sprekers hebben er bepaalde, soms heel verschillende en daardoor boeiende, aspecten van behandeld. Ik zou hun willen verzoeken om straks vanuit hun eigen perspectief nog dieper in te gaan op enkele problemen en stellingen die ik hier wil aanhalen.

Een van de doelstellingen van deze commissie is te werken aan een maatschappelijke verzoening tussen de vier volkeren. Zonder brede publieke steun, over alle groepen heen, zoals het expertenrapport ons aanbeveelt, is dat niet mogelijk. "Dat kan enkel bereikt worden door een

intens en langdurig participatief project, een uitgebreide dialoog en *outreach* naar het brede publiek in de vier landen", aldus het expertenrapport op pagina 492.

Ik ben het met hen eens, maar ik zie niet goed hoe we dat in een beperkte termijn – de werkzaamheden van onze commissie eindigen namelijk eind november – voor elkaar kunnen krijgen. Denken de sprekers dat het een goed idee zou zijn om een dergelijk proces vandaag op gang te trekken, daaraan actief en intensief beginnen te werken en blijven doorwerken? Moeten we het zo zien?

Wat bijkomend pleit voor deze aanpak, is de stelling van onze experts – ik verwijs naar pagina 494 – dat verontschuldigen het resultaat moeten zijn van een onderhandelingsproces tussen zij die zich verontschuldigen en de ontvangers ervan, over wie ze aanbiedt, wie de uiting ervan zal bijwonen, de vorm, de inhoud, het tijdstip, de plaats, alsook de rituelen die ermee gepaard gaan. Sommigen van jullie hadden het al specifiek over de praktijk van dat onderhandelingsproces. Kunnen jullie daar nog zaken aan toevoegen?

Vele experts stellen dat verontschuldigen ook een erkenning moeten inhouden van de historische feiten en van elk van de begane onrechtmatige handelingen, zonder sommige ervan te verdoezelen in een meer algemene verontschuldiging. Dat heb ik hier ook al horen zeggen. We moeten dus vermijden om een algemene verontschuldiging te formuleren en specifieke onrechtmatige handelingen te verdoezelen.

De historici zijn het er echter allemaal over eens dat er nog heel wat hiaten zijn in onze koloniale geschiedenis. Wat is jullie mening daarover? Zijn er nog veel hiaten? Kunnen jullie ons daarmee helpen?

We moeten geen onvolledige en kaduke verontschuldigen aanbieden voor wat nu bekend is, maar pogen het verleden af te sluiten door de tijd te nemen en verder historisch onderzoek, door westerse alsook Afrikaanse historici, te stimuleren om tot een volledig beeld te komen. Dat is wat we moeten doen. Zijn jullie ook die mening toegedaan?

We moeten dat natuurlijk koppelen aan acties – daarvan ben ik helemaal overtuigd – die we nu al kunnen ondernemen, zoals de oprichting van het fonds. Ook dat werd hier al verschillende malen vernoemd.

Men moet echter opletten, want er zijn twee soorten fondsen. Er zijn fondsen om mensen te vergoeden die zelf geleden hebben of wier voorouders geleden hebben en er zijn fondsen die vandaag een betere samenwerking van de landen en hun bevolking bewerkstelligen en hen vandaag kunnen helpen. Daaraan is ook een reeks evenementen gekoppeld die hier en in de drie landen ondersteund zou kunnen worden. Jullie zeiden dat ook. Ik denk bijvoorbeeld aan universiteiten, musea, het onderwijs en allerhande evenementen.

Professor Howard-Hassmann kent landen die zich verontschuldigd hebben voor systemische verschijnselen die in hun tijd juridisch niet als verkeerd of misdadig werden beschouwd. De verontschuldiging voor zowel de Herero in Namibië, de Mau Mau in Kenia als het Nederlandse geweld in Indonesië bij de onafhankelijkheidsstrijd, slaan mijns inziens op concrete wandaden met een welbepaalde groep van slachtoffers. Juridisch heeft België zijn koloniale geschiedenis in 1960 afgesloten. Hoe bekijkt u dat, professor?

Om een rehabilitatiebeleid uit te werken, zullen de komende jaren de nodige acties geïdentificeerd moeten worden. De zuivering van het strafblad van personen die veroordeeld werden voor rechtmatige daden van rebellie, om zo hun goede naam publiekelijk te herstellen, zal ook nieuw en specifiek historisch onderzoek vragen. Is dat zo? Wij denken immers van wel.

Sommige gevallen zijn bekend, zoals de reeds eerder door mij genoemde Simon Kimbangu, maar kan het bij enkele welbekende zaken blijven? Kunnen de sprekers aangeven wat de actie zou kunnen zijn om transgenerationale trauma's te identificeren?

Heeft dat voor de huidige generaties nog zin na die vele verlopen jaren? Volgens jullie heeft dat nog zin. Kunt u dat nog verder toelichten? Is een engagement van ondersteuning aan de bevolking voor hun persoonlijke ontwikkeling en de samenwerking voor het socio-economische welzijn voor de generaties niet even relevant?

Mijnheer Kayembe, u stelt samenvattend dat men de waarheid over het koloniale regime moet erkennen en dat men ook prioritair de openbare ruimte moet dekoloniseren. Dat komt dus neer op het uitwissen van het verleden. Moet men niet vaker het huidige Congo tonen in de media, in musea, op cultuurfestivals, in het onderwijs en in de economische ontwikkeling?

U sprak ook over een actieplan ter bestrijding racisme en discriminatie. Hebt u in het bijzonder een bestrijdingsplan voor ogen wat de discriminatie van Afrikanen betreft, of denkt u eerder aan een algemeen plan?

Mijnheer Bofane, u sprak over een nieuwe manier om naar de relatie tussen België en Congo, Rwanda en Burundi te kijken, zowel door hen als door ons. Kunt u duiding geven bij die nieuwe zienswijze?

Mevrouw Mukaruginiza Bwandinga, mag ik uit uw uiteenzetting afleiden dat men niet alleen de oorlog in Oost-Congo moet erkennen, maar dat men ook actie moet ondernemen om de oorlog in Oost-Congo te beëindigen? Moet België daarin een leidende rol spelen?

Wij hebben het plan opgevat om begin september op missie te gaan naar Congo, Rwanda en Burundi, maar niet alle partijen zijn overtuigd van het nut van die reis. Vinden jullie dat wij daarheen moeten gaan of niet?

**Sébastien Kayembe N'Koksha:** Monsieur le président, je remercie les députés pour leurs questions. Je pense qu'il est important qu'on puisse avoir un débat assez détaillé sur les différentes questions qui ont été abordées.

Monsieur Defossé, je vais d'abord vous parler de façon imagée. Voyez-vous, nous sommes un vieux couple. Cela fait 137 ans que nous nous sommes rencontrés, en 1885. Nous avons créé une grande famille, un beau mariage qui a duré 75 ans. Qu'est-ce qu'on a vécu pendant ce mariage? Énormément de violence, la femme battue, violée, humiliée, les enfants maltraités; je ne vous donne pas de détails. Vous imaginez aujourd'hui? Donner une claque à son fils, cela fait déjà des problèmes. Imaginez-vous ces enfants qui étaient chicotés... cela ne vous dit rien, la chicote? Si, car vous êtes un homme instruit. Allongé par terre, attaché, recevoir 50 coups de chicote, cela arrache la peau, cela fait souffrir.

Voilà ce qu'a été pendant 75 ans notre famille: de la souffrance, de la douleur. En fait de famille, il n'y en avait pas pour ces enfants, parce que leur ménage n'était pas réellement le leur. Et puis nous avons divorcé. Depuis 1960, savez-vous combien de temps cela a pris pour qu'on puisse se reparler? 60 ans. En 2020, il a fallu un événement qui s'est passé en Amérique, George Floyd, pour que nous sortions dans la rue. Je me rappelle ma fille rentrer de l'école dans tous ses états et me dire: "Papa, tu sais qu'il y a une manifestation à Bruxelles, est-ce que je peux y aller?" J'ai dit: "J'irai avec toi ma

chérie, on va y aller ensemble."

Nous sommes venus le matin et avons cherché des cartons. Pour ce faire, nous sommes allés dans mon bureau avenue de la Toison d'Or. On a passé le temps à faire des pancartes. C'était la première fois que je m'affichais dans la rue. Je marchais à côté de ma fille avec des milliers d'autres personnes et, à la suite de cette manifestation, vous avez finalement pris conscience qu'il fallait vous réunir et parler pour aborder ce qui s'est passé dans l'État indépendant du Congo, au Congo belge, au Rwanda et au Burundi, 60 ans plus tard! Il aura fallu attendre le 30 juin 2020 pour que le roi Philippe adresse au président Etienne Tshisekedi une lettre pour présenter ses regrets.

J'entends bien quand vous dites que cela fait longtemps que l'on parle de la vérité. Monsieur le député, vous parlez de la vérité, de ce qui s'est passé. Voyez-vous le nombre de personnes ici réunies? Voyez-vous de grands médias présents pour transmettre toute cette vérité à la télévision? Non, cela reste entre quelques dizaines de personnes. Oui, les curieux pourront aller voir sur les sites, mais combien savent qu'il faut le faire?

La vérité ne doit pas être prisonnière de cette enceinte! Voyez-vous? La vérité ne doit pas rester dans l'Église! Le rôle de l'Église est de proclamer la vérité. C'est la raison pour laquelle lorsque je parle de mesures symboliques, je cite comme première mesure de réparation symbolique, la diffusion de la vérité. Mais quelle vérité? Vous l'avez dit! J'ai lu l'excellent rapport - même si je ne suis pas d'accord avec tout ce qui s'y trouve - des experts mandatés par cette commission. Ce n'était qu'un travail qui permettait à la commission d'aborder les différents sujets. Mais je pense que l'on est enfin sur la voie de créer ce livre et ces pages que nous allons devoir tourner.

Un effort doit être fait pour que vos travaux soient connus du public et qu'ils amènent une réflexion à plus grande échelle et une réécriture de l'histoire afin qu'elle soit enseignée pour que les injustices du passé soient réparées. C'est important.

J'insisterai encore sur la question des réparations. Vous avez raison de dire que l'on parle de réparations symboliques. Cela ne risque-t-il pas de le rester? Non!

Il y a plusieurs types de réparation. Et lorsqu'il est question de réparation, les restitutions en font partie. Que devez-vous restituer? Tout ce qui a été spolié et volé! C'est inimaginable d'aller voler chez autrui, chez son voisin et de lui serrer ensuite la

main en s'excusant tout en gardant les biens volés! Cela n'a aucun sens. Nous avons fait un inventaire: plus de 83 mille œuvres d'art volées au Congo. Si le terme "voler" choque utilisons "spolier", "pris de force".

Va-t-on continuer à garder cela à Tervuren et avoir la conscience tranquille? On a été volé et vous gardez cela! Non, madame la députée, il faut restituer.!C'est une mesure de réparation: restituer.

En ce qui concerne les modalités, je crains que la loi votée pour parler de ces restitutions n'amène à compliquer les choses encore davantage. Je ne l'ai pas lue encore de manière approfondie et j'espère avoir un temps pendant ces vacances pour la lire de manière attentive. Mais il va falloir examiner comment organiser ce travail de restitution.

À côté de la restitution, il y a l'indemnisation. Qu'est-ce que l'indemnisation? Lorsqu'un tort a été causé, il doit être réparé. En droit, on dit que "pour réparer, il doit y avoir faute, préjudice et un lien de causalité entre le tort et le préjudice pour déterminer la réparation". Qu'est-ce qui doit être réparé? Indemniser quoi? On sait qu'il y a eu des morts au Congo! Oui! On sait qu'il y a eu des mains coupées. On sait qu'il y a eu des viols, des quantités de violations des droits humains. Alors, quand on parle d'indemnisation tout en restant objectif, il faut d'abord retrouver les victimes.

Je pourrais vous montrer une certaine façon de voir les choses. Quand il est question de victime, il y a d'abord les victimes primaires c'est-à-dire les gens qui ont réellement vécu les injustices. Aujourd'hui, plus d'un siècle plus tard, à moins que des centaines vivent encore au Congo, je ne pense pas que l'on pourra retrouver les victimes directes (primaires) de l'État indépendant du Congo. Ce sera difficile!

Il y a les victimes secondaires.

Ce sont les ayants droit, les parents. Il est fort possible de retrouver encore quelques personnes qui ont vécu à cette période-là. Dans un mois, j'aurai 60 ans. J'ai encore une tante qui est en vie et qui a vécu à l'époque coloniale. Elle a 85 ans et a certainement été victime de ... Elle existe, elle est là. Pour ces victimes-là, il y a moyen de voir si elles peuvent être analysées. Mais il faut les identifier.

Ensuite, les victimes tertiaires: c'est nous tous. C'est l'État, les communautés congolaise, burundaise et rwandaise etc. Il y a aussi moyen d'envisager une indemnisation, mais on ne va pas toucher d'argent! On n'en demande même pas. Le problème n'est pas là. Ce que nous demandons et

ce qu'il faut faire, c'est trouver des mécanismes d'indemnisation qui pourraient faire office de réparation.

Il y a l'exemple d'une grosse banque américaine impliquée à l'époque de l'esclavage dans la prise des cautions sur les esclaves: JPMorgan. Quand elle a reconnu les faits, il y a 20 ou 30 ans, elle a accepté de réparer en octroyant pendant de nombreuses années des bourses d'études aux enfants descendants d'esclaves. C'est une forme de réparation financière non pas directement aux esclaves, mais à leurs descendants. On peut donc réfléchir aux pistes telles que celle-là afin de voir comment tout cela peut être organisé. Le point sur lequel j'insiste, c'est que la réparation ne doit pas se faire de manière désordonnée. Je plaide pour la constitution d'une commission pérenne, avec un programme de réparation financé.

Madame la députée, en terme symbolique, nous pourrions, par exemple, envisager que 0,5 % du PIB belge soit affecté au fonds de réparation. On pourrait aussi identifier les entreprises coloniales. Cela peut peut-être vous choquer, monsieur le député Defossé! Mais on nous demande de consacrer 2 % du PIB pour quoi? Pour le donner à l'armée! Vous comprenez ce que cela veut dire? Parce que Poutine a bougé, allez! Tous les pays européens sortez 2 % du PIB pour financer l'armée!

**Guillaume Defossé (Ecolo-Groen):** Permettez-moi de vous interrompre, monsieur Kayembe! Je ne suis absolument pas choqué par vos propos. Ne vous en prenez pas à moi parce que, y compris sur la question des 2 %, je vous invite à prendre connaissance de mes interventions parlementaires sur le sujet! N'hésitez pas!

**Sébastien Kayembe N'Koksha:** Je vous en remercie.

Ces différentes sociétés coloniales qui, pour certaines, ont encore une existence même si elles sont passées sous différentes formes, peuvent clairement être identifiées. Un montant peut être déterminé qui pourrait être tiré de leurs bénéfices pour alimenter ce fonds d'indemnisation.

Monsieur le président l'a dit: on parle de fonds d'indemnisation directement lié au financement des victimes. On peut aussi revoir ce que je proposerais d'appeler le fonds de réconciliation qui analysera toutes les structures à mettre en place que cela soit dans le cadre de tout ce qui ressort des mesures symboliques ou autre. Il est clair que ce travail doit être fait de manière concertée. Mais, il faut d'abord que vous ayez une vision claire. Vers

où allez-vous?

Je passe donc directement aux excuses. Quand l'on parle d'excuses, elles ne sont pas faites de manière concertée. C'est avant tout une volonté de prendre conscience de ce qui a été fait. On accepte les excuses. Mais la manière de formuler, de présenter ses excuses, doit être faite de manière concertée. Pour exemple, le roi Philippe avait profité du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la République démocratique du Congo pour adresser un courrier de regrets à son homologue congolais. Mais il a encore profité de sa visite au Congo pour réitérer ses excuses et pour faire encore un geste symbolique important: la restitution d'un masque au gouvernement congolais. Donc, lorsque les autorités officielles présenteront leurs excuses, cela se fera de manière concertée avec les différents gouvernements (congolais, rwandais, burundais).

Les excuses n'entraînent pas forcément la responsabilité judiciaire. Cela signifie que ce n'est pas parce que les excuses ont été formulées que tout d'un coup, l'État belge sera attaqué devant les tribunaux. Non! Cela ne se passe pas comme cela!

Je ne veux pas revenir sur les obstacles juridiques qui font que la recevabilité ou même le fondement de telles actions devant la justice n'est pas garantie. On ne fait pas des excuses pour s'attendre à un pardon. Celui qui les reçoit est libre de les accepter ou de les rejeter.

C'est la raison pour laquelle je suggère que, si l'on veut que ces excuses soient acceptées, elles soient fonction de la vérité. Car quand vous allez vers celui que vous avez blessé en lui disant la vérité, vous l'apaisez. Vous créez la compassion. Là, elle se sent touchée et se sent en droit de dire: "Je vous serre la main" ou "je vous serre dans mes bras."

C'est en cela que la vérité est importante sinon il n'y a pas d'excuses, car les choses seront superficielles et ne serviront à rien.

Est-ce que les excuses doivent être aussi présentées par les institutions privées? Mais non! Vous êtes une institution publique. Le Parlement du Royaume de Belgique. Le gouvernement belge qui représente même les privés! Donc lorsque le Parlement belge décidera de faire des excuses pour son passé colonial en concertation avec le gouvernement belge, cela engage d'une certaine manière toute la population! Tout le monde est engagé par cela.

Quelle attitude avoir par rapport aux statues? Je l'ai

dit. Je suis peut-être un peu sévère, mais j'ai une ligne de conduite à cet égard: ce qui choque l'autre, je dois en tenir compte parce que s'il est choqué, je dois éviter de le choquer davantage. Il y a des statues qui choquent. J'insisterai sur celle du roi Léopold II et il y en a d'autres (M. Pie Tshibanda en a parlé). Elles choquent. Pourquoi la position du MR qui veut que les statues demeurent en mettant une explication? Non! Si les statues choquent alors que vous voulez la réconciliation, vous n'allez pas nous serrer la main et dire "c'est bien, on est réconcilié, mais regardez, vous souvenez-vous de ce gars-là? Léopold II?"

Mais enfin! Nous n'avons pas besoin de le voir sur la place publique! On peut peut-être le garder dans un musée et l'expliquer. Car la place publique est destinée à la libre circulation. Doit-on mettre sur la place publique des choses qui gênent la jouissance de cette place publique en tant qu'espace public?

Mettons-les dans des musées, comme ça, celui qui a envie d'en apprendre davantage sur Léopold II ira au musée, verra sa statue et comprendra que, pendant un certain temps, le peuple belge avait été aussi hypocrite que ça. Il a voué un culte à ce monsieur tout en sachant au fond de lui qu'il n'avait pas été correct. C'est un roi-marchand qui a trompé la Communauté internationale de 1884 à 1885 pour obtenir un pays 80 fois plus grand que le sien et allait exploiter ce pays-là à ses fins personnelles! Ah oui, on pourra l'apprendre par qui veut dans un musée, mais pas sur la place publique. Parce que cela me gêne. Quand j'emprunte le boulevard Léopold II, je ne sais pas pourquoi, mais cela me gêne! Je me sens mal avec cela.

Je suis belge comme vous. Je dois continuer à être torturé parce que mes ancêtres congolais ont été humiliés, tués par cet homme qui ne visait que la recherche effrénée d'argent. Je devrais l'accepter? Mes enfants doivent l'accepter? Mes petits-enfants belges doivent-ils l'accepter? Non! Je pense qu'il faut mûrir cette réflexion sur les statues. Il y a des choses qui choquent et qui blessent. D'ailleurs, quand vous voyez des citoyens maintenant agir avec brutalité sans respect pour la loi, en souillant comme cela a été souillé, c'est parce qu'ils ne trouvent pas de répondant correct de la part des autorités. Je pense qu'il faut en tenir compte, madame l'élue.

Je pense avoir tout dit et je laisse la possibilité à mes collègues d'intervenir.

**Jean Bofane:** On parle de réparations. Évidemment qu'il faut des réparations, mais, quand on parle de réparations financières, cela peut représenter beaucoup d'argent, c'est une somme

qui pourrait épouvanter quiconque. Avant cela, il y a des choses qu'on peut comptabiliser, comme le contentieux belgo-congolais. C'est un dossier qui est apparu dans les années 1960, que Tshombé a amené à Bruxelles. Il s'agit des sommes que l'État belge a empruntées, par exemple pour bâtir ce qui devait l'être au Congo. Quand le colonisateur est parti, les dettes sont restées au Congo. Cette somme représente quelque 200 milliards de dollars.

Et puis, il y a les compensations. Car en fait le Congo, et même le Zaïre après, tenait grâce au cuivre, à l'uranium, au cobalt, c'est la Gécamines. Il y a l'or de l'Est, c'était Kilo-Moto. Et puis il y avait le diamant de Mbuji-Mayi, qui était exploité par la Miba. Toutes ces sociétés étaient belges avant, et c'était les piliers de l'économie du Congo colonial, qui sont repérables.

Il y en a d'autres, par exemple l'huile de palme, le café, le caoutchouc ou hévéa, c'était la société Lever. Mon beau-père était belge et ne citait, matin, midi et soir, que le nom de Lippens, pour qui il travaillait. Ce sont des gens qu'on peut retrouver facilement. C'est avec ces outils-là qu'on est parvenu à saigner le Congo. Il y a des archives qui existent. Quand on parle du fait qu'on ne sait pas tout calculer, je me souviens d'avoir vu le dernier bilan de mon beau-père, de 1959, et une lettre de sa part. J'ai vécu cette histoire des deux côtés. Quel était le côté des Belges? Quand on est arrivé en Belgique, les coloniaux réclamaient et demandaient pourquoi on ne les avait pas prévenus. Cette phrase m'énervait beaucoup, même si j'étais petit. Comment ces gens ont-ils pu exploiter ce pays en tant que colonisateurs et puis encore dire qu'il aurait fallu les prévenir pour l'indépendance?

Ensuite, je suis tombé par hasard sur ces documents à la maison, qui étaient cachés par ma mère, préservés depuis longtemps. À son décès, nous les avons lus. Dans ces documents se trouvait ce bilan comptable de 1959, qui s'élevait à un million et quelque, pour un seul individu! Dans une lettre que j'ai trouvée, il écrit au ministre des Colonies en Belgique. Il a fallu toutes ces années pour que je comprenne pourquoi les coloniaux disaient cela.

Il y expliquait qu'il exploitait des plantations de café. Pour le café, à l'époque, il fallait six ou sept ans avant de récolter la première graine – maintenant c'est peut-être cinq. Pendant tout ce temps, vous devez entretenir des pépinières sur des dizaines d'hectares et, après six ans, vous commencez à récolter. En 1959, c'était la première récolte. Autrement dit, même si son chiffre d'affaires était

d'un million et quelque cette année-là, le gars s'est ruiné d'un coup car on ne l'avait pas prévenu. Si on lui avait dit dix ans à l'avance que l'indépendance allait être octroyée au Congo, il n'aurait pas planté du café. Voilà autant de paramètres! Il y a des documents, on peut identifier ceux qui ont vraiment...

Et puis, concernant les autres réparations, on a déjà cité la place Lumumba. Je disais tout à l'heure qu'il faut d'abord reconnaître les douleurs de chacun avant de parler. Qu'y a-t-il avant le pardon? Il y a des choses, comme la place Lumumba, que j'ai trouvées prématurées. Car le bourreau ne va jamais honorer sa victime. Je ne peux savoir ça que comme bourreau car je suis arrivé ici en juin et Lumumba est mort en janvier 1961, donc j'étais déjà en Belgique et j'ai assisté à la chasse à l'homme. Les derniers jours de Lumumba, où on le chassait partout, j'y ai assisté à travers les médias de ce pays. Quand on a arrêté Lumumba, peut-être que beaucoup de gens n'ont jamais vu les images, ou les ont vues par après. Moi, je les ai vues en direct. Tout le monde était fier d'avoir chassé ce type. Lumumba, pour moi, cela a été un traumatisme immense, à tel point que j'ai fait un cauchemar de mes six ans à mes dix ans, où je rêvais de Lumumba dans les flammes, massacré. Pour moi, c'est vraiment la victime d'un bourreau. Quand on entend les paroles de Soete...!

Moi, je ne voulais même pas de place Lumumba ici. Que s'est-il passé, en fin de compte? C'est pour cela que ce travail de mémoire est très important. Tout le monde a réclamé cette place Lumumba. Cela a duré des années avant qu'ils puissent l'obtenir. Et, en fin de compte, cela s'est traduit par un tronçon de place, un morceau de trottoir, ce n'est même pas une place! La plaque, pour vous parler du déshonneur vis-à-vis de la victime, tourne le dos à la circulation. Si vous ne faites pas la file de taxis et si vous ne passez jamais devant, vous ne saurez jamais que cette place tourne le dos, comme un traître qu'on exécute.

Le travail de mémoire n'a pas été fait. La mémoire coloniale n'a pas été examinée. Et, si on examine la mémoire coloniale de la façon dont parle Mme, et qu'on déboulonne après... Cela n'ira pas.

J'ai été au mémorial de la Shoah à Berlin, je n'ai vu personne... Ici, il y a même un groupe qui s'appelle "mémoire coloniale". Je n'ai pas vu de "mémoire nazie" en Allemagne. Je n'ai pas vu quelqu'un dans le bâtiment de ce mémorial m'expliquer: "Oui, vous comprenez, c'est parce que..., etc."

Je reviens à cette histoire de contexte de l'époque. Il n'y a pas de contexte de l'époque, parce qu'au

temps de l'esclavage, il y avait des gens qui étaient contre l'esclavage. Des gens se battaient contre l'esclavage. Des soldats polonais sont venus pour aider la révolution française et, quand on les a envoyés en Haïti, ils ont demandé pourquoi ils étaient là. On leur a dit qu'ils étaient là pour réprimer la révolution. Alors ils ont pris le parti des Haïtiens et aujourd'hui, on honore un lieu à Haïti qui s'appelle Fond des Blancs: ce sont ces révolutionnaires polonais qui se sont retournés contre Napoléon ou contre le général Leclerc pour soutenir la révolution. Il n'y a pas de contexte de l'époque.

À Berlin, j'ai vu un tableau intitulé *Conférence de Berlin*. Je demande ce que c'est car je ne vois ni Bismarck ni Lamermont. Pendant cette conférence, se déroulaient trois ou quatre conférences *off* à Berlin même, avec des gens qui étaient contre cette conférence de Berlin. Pour moi, l'être humain a toujours été l'être humain. On ne peut pas parler de contexte de l'époque quand on a connu soi-disant le siècle des Lumières, quand on est passé par la Renaissance. La mort a toujours représenté la mort et l'oppression, et l'humiliation a toujours été l'humiliation, que ce soit il y a mille ans ou aujourd'hui. Elles ont toujours existé. Donc je ne crois pas au contexte de l'époque, car il y avait des gens qui luttèrent contre cela. C'est un peu se dédouaner d'une certaine responsabilité que de parler du contexte de l'époque.

Quand on parle de Léopold II, on utilise cet argument de contexte de l'époque. La toute première manifestation humanitaire sur cette terre – je ne vous parle pas des manifestations devant les mines de charbon, où les ouvriers réclamaient leurs droits – a été pour le Congo, contre Léopold II. Les gens ont manifesté à New York, à Londres, un peu partout.

Depuis Adam et Ève, pour moi c'est le même modèle d'être humain. Il n'y a pas eu d'être humain *bis*. Nous n'avons pas évolué au sujet de la mort et de l'oppression de l'autre.

Ensuite, les monuments, pour moi, ne font que l'apologie de cette chose. Ici, le musée de Tervuren, qui s'appelle Musée de l'Afrique, fait l'apologie de la colonisation. J'y ai travaillé, j'y ai fait de tout, et c'est un lieu très difficile pour y travailler. Il y a de la culpabilité partout, du déni partout, et on fait l'apologie de la colonisation. Si on l'appelait le musée de la colonisation, d'accord!

Tous ces symboles de la colonisation, autour de nous, il faut d'abord enseigner avant de décider de ne pas les enlever. Personne ne sait rien, donc on

passé devant ces statues sans vraiment voir ce que ces effigies représentent. Il faut au moins que les gens connaissent le contexte de l'époque. Peu de gens le connaissent, on n'est même pas capable de maîtriser notre contexte actuel. Sinon, nous ne serions pas dans les problèmes que nous connaissons aujourd'hui.

Il faut déclassifier davantage d'archives. Tout est écrit, mais parfois il faut lire entre les lignes. Je ne crois pas qu'il y a encore une vérité qu'on ne sait pas sur la colonisation. On le sait tous, mais soit il y a du déni, soit on dit parfois les choses que l'autre veut entendre. Je suis arrivé dans ce pays à six ans et, après soixante et quelques années, je suis encore en train de plaider pour cette décolonisation, pour l'antiracisme. Je suis fatigué aujourd'hui, et mes enfants n'ont pas la même patience que moi. Seulement, je considère que nous sommes dans le temps des nations. Nous ne sommes pas dans des temps individuels. On peut en être frustré, mais nous sommes dans le temps des nations. Nos nations doivent vivre longtemps et le temps humain est court, 80, 100 ou 120 ans comme Mme Calment. Alors, il ne faut pas s'étonner de cette lenteur.

Depuis quelques temps, les associations comme Black Lives Matter ont beaucoup contribué à certaines ouvertures. Même un directeur de Tervuren, alors que leurs scientifiques clament que ce patrimoine appartient à la Belgique et celui du Quai Branly à la France, m'a dit en privé: "Écoute, toutes ces associations nous ont mis dans les problèmes. Maintenant, on ne peut plus nier à cause de tous ces coups de boutoir. Parfois même, on dit que c'est trop, mais c'est peut-être nécessaire."

On est dans une dynamique où il faut se laisser aller, poursuivre et ne pas avoir peur. Ne pas avoir peur d'enlever la statue de Storms, par exemple. Ce n'était pas un grand homme, même plutôt le contraire. Mon jeune frère ou mon fils sont touchés par cela. Nous partageons le même destin ici, et tous ces jeunes doivent recevoir des encouragements de notre part. Et je crois que nous sommes bien partis pour quelque chose de neuf. On n'est pas encore arrivé, on n'a même jamais approché cette décolonisation des esprits. Merci.

Le **président**: Merci à vous. La parole est à M. Pie Tshibanda.

**Pie Tshibanda**: J'ai reçu une question. On me demande comment éviter la non-répétition de la domination, alors que nous disons que les Belges sont nos oncles. Je pense que ce sera difficile pour vous de par votre psychologie.

Depuis que je suis en Europe, en Belgique, je vous entends parler et, parfois, vous m'amusez. Quand on demande à un Belge un conseil, le Belge va dire: "C'est vous qui voyez." Et chaque fois que vous dites cela à un Africain, il va considérer que vous l'avez abandonné, parce que c'est lui qui vous pose la question et que vous lui répondez: "C'est vous qui voyez." Il n'est pas dit que, si vous m'aviez dit ce que vous pensiez, j'allais adopter à 100 % ce que vous m'auriez dit. J'aurais confronté votre avis avec le mien et j'aurais vu ce que je pourrais faire. Il n'y a pas que deux pôles: soit on ne se mêle plus des Africains, soit on s'en mêle et on les domine. Non, je pense qu'il y a un juste milieu.

Je vais vous donner un exemple. Il y a un problème aujourd'hui entre le Rwanda et le Congo. Vous savez très bien que le Rwanda était en froid avec la France à la suite de ce qui s'est passé dans l'histoire. Et la France a trouvé comme solution pour se réconcilier avec le Rwanda de promettre que la solution au problème rwandais serait à trouver au Congo: le Rwanda est trop petit, tandis que le Congo est vaste, il y a des richesses qu'il faut savoir partager. Ne me dites pas que vous n'avez pas vu ce document-là! Si vous ne l'avez pas vu, je vais vous le donner. Donc, Sarkozy trouve que la solution du problème rwandais doit venir du Congo.

Deuxièmement, vous avez la guerre en Ukraine. L'Ukraine veut entrer dans l'OTAN et vous posez tout un tas de conditions, entre autres de ne pas être un pays en guerre, ne pas avoir de problèmes de frontières. Pendant que vous appliquez ces conditions à la pauvre Ukraine, Boris de l'Angleterre décide d'octroyer au Rwanda 140 millions pour recevoir les demandeurs d'asile qui voulaient se rendre en Angleterre. Le Rwanda, qui est soi-disant un petit pays, a de l'espace pour recevoir les réfugiés du monde entier.

Mes chers amis, nous aimerions que, quand vous êtes dans une réunion avec Sarkozy, avec Boris Johnson, vous demandiez à Sarkozy de quel droit il dit cela, à Boris Johnson ce qu'il y a derrière ces 140 millions, parce qu'on les donne au moment-même d'un embargo sur les armes vis-à-vis du Congo, qui ne peut plus se défendre. Ce problème est actuel et, quand Sarkozy ou Boris Johnson plaident la cause du Rwanda, nous aimerions que la Belgique puisse dire: "Qu'est-ce que vous voulez faire là?"

C'est là que je vous demande d'être présent. Ce n'est pas vous qui allez dire: "Nous allons faire ceci". Ce que je vous demande ici, c'est actuel. Celui qui n'est pas d'accord, je peux lui apporter les

preuves des paroles de Sarkozy et de Boris Johnson.

Mademoiselle, vous allez prendre la parole tout à l'heure en tant que Tutsi. Vous avez parlé de délit de faciès. Chers amis, j'ai travaillé à la Gécamines. Les Rwandais y sont depuis plus de 60 ans, à Kolwezi et à Kipushi. Nous avons vécu en paix et il n'y avait aucun problème. Et puis, un jour, paf! Je voudrais vous poser la question: est-ce que ce jour-là, le faciès a changé? Ou était-ce le même que pendant les 60 ans de paix et de convivialité avec eux? Que s'est-il passé pour que cela change en une fois?

J'aimerais bien que, entre Africains, surtout que vous êtes responsable d'une association, vous puissiez de temps en temps nous appeler, nous demander notre point de vue sur ce qu'on appelle délit de faciès. Et il est possible que je défende la thèse selon laquelle ce serait un prétexte et que le problème se trouve ailleurs. Mais là, ce serait laver le linge sale en famille, pas avec les Européens. La Belgique doit savoir que, chaque fois qu'il y a des élections dans nos pays, dans les chancelleries, cela bout de coups de fil qui viennent de partout, au point qu'on se dit qu'il se passe, au moment des élections dans nos pays, une pièce de théâtre dont l'auteur et le souffleur ne sont pas forcément dans le pays.

J'insiste beaucoup sur la psychologie. Je suis allé en Martinique et en Guadeloupe. Vous seriez étonné de savoir qu'il y a un problème entre le Noir d'Afrique et celui de Martinique ou de Guadeloupe. Un noir de Guadeloupe, plus foncé que moi, s'il est en colère peut m'appeler "sale nègre". Et quand on lui demande ce qui se passe, il nous répond: "C'est vous qui nous avez vendus". C'est comme cela qu'on leur a appris l'histoire. En revenant de ces pays, je suis allé au Sénégal et j'ai visité l'île de Gorée. J'ai écrit un livre qui s'appelle *Rendez-vous sur l'île de Gorée*, dans lequel je raconte l'histoire de l'esclavage vue depuis l'Afrique. Je déplace l'œil de la caméra avec l'espoir que mon frère martiniquais ou guadeloupéen puisse voir quelle était la réalité et que nous nous réconcilions. C'est comme cela que nous pourrions avancer. Nous ne pouvons pas rester avec des plaies dues à des divisions qu'on nous a mises dans la tête.

On a parlé des métis. J'ai écrit deux livres sur ce sujet: l'un s'appelle *Avant qu'il soit trop tard*, et l'autre *À la recherche de mon père*. Les images que je vous ai montrées proviennent d'une bande dessinée que j'ai terminée, qui est sous presse et sera publiée à la rentrée. À nouveau, je déplace l'œil de la caméra, je vous raconte les choses vues de mon point de vue. Étant psychologue, je suis

ouvert à d'autres sensibilités. Je ne suis pas trop intéressé par les chiffres, ou par le monument d'untel, mais plutôt par ce que cela provoque chez les gens et comment on peut avancer.

Chaque fois que j'entends qu'il y a de la haine, en psychologie on peut vous donner un cours pendant une heure sur ce qu'est la haine. Dans la haine, il y a beaucoup de sentiments, même un sentiment d'admiration, et un complexe d'infériorité. Quand on me dit: "On me hait", je demande ce qu'on entend par cela. Un dialogue doit se passer entre nous.

Je voudrais terminer par vous donner ces chiffres: 25 % de tous les dividendes distribués en Belgique entre 1950 et 1955 proviennent de sociétés établies au Congo belge. Le salaire de 25 000 Belges égale celui de 12 millions de Congolais.

Ensuite, je voudrais que les experts soient un peu humbles, modestes. Il y en a qui ne sont pas si experts que cela. J'aurais bien voulu que chez les autres, on trouve aussi des experts et qu'on se mette ensemble pour cerner la vérité. Si on parle des résistants congolais, par exemple, j'ai déjà vu des noms de gens pour qui je n'aurais pas de respect, mais qu'on appelle résistants congolais. Tout dépend où ils étaient, quelle cause ils ont servie, etc. Qui décide que telle personne est un résistant qui mérite d'entrer dans l'histoire? Qui décide que cette personne était résistante, même si elle a entraîné des gens dans une aventure qu'elle n'a pas su maîtriser, au point de donner raison à Mgr Monsengwo qui un jour a dit: "C'est plus facile d'aller bouter le feu que de l'éteindre"?

**Mukaruginiza Bwandinga:** Monsieur Defossé, vous avez posé la question de savoir comment vous auriez dû organiser la commission parce que nous l'avons remise en cause. Il aurait fallu commencer par une concertation entre le Congo, le Rwanda et le Burundi qui auraient eux-mêmes pu y réfléchir, car en l'occurrence, c'est la Belgique qui a décidé du temps, des modalités pratiques. Elle a décidé seule des experts.

Celui qui convoque se pose en maître. S'il y avait eu cette concertation avec les différents États susmentionnés, ils auraient pu déterminer les moments de se réunir, la forme des discussions. Car ici j'ai préparé une intervention 15 minutes top chrono, parce que l'on m'avait attribué 15 minutes et pas plus! Il y a de nombreux aspects qui font que l'on doit se sentir redevable d'avoir été invité, appelé alors que c'est un droit légitime d'être ici présent. Il y avait moyen de faire autrement que montrer cette position de l'hôte qui reçoit et qui

décide à quel moment la rencontre doit se faire.

Comment réparer la division ethnique? Est-ce que l'on peut revenir en arrière? Revenir en arrière, c'est juste impossible, même si on le souhaite. Il y a eu tant de morts, tant de mal, trop de dégâts que l'on ne pourrait pas revenir en arrière. Par contre, il faut aller de l'avant. Mais pour cela, il faut sortir du déni de l'histoire. Il faut reconnaître et se réconcilier avec sa propre histoire. J'ai des difficultés avec le terme "erreur", car une erreur cela se fait une fois et puis on s'en rend compte et après on revient en arrière. Mais sur des décennies, ce n'est plus une erreur, mais plutôt une politique définie à dessein. En 1885, quand il a été décidé de dessiner des frontières et de s'accaparer des territoires en Afrique et alors que l'on y soumettait des peuples, tandis qu'on parlait ici du siècle des Lumières, des valeurs humanistes et que l'on se battait pour des libertés, tout l'inverse était imposé aux peuples en Afrique où c'était le siècle des ténèbres.

Il s'est passé de nombreuses choses pour lesquelles on ne peut plus dire que ce sont des erreurs. Assumez déjà ce passé-là et après, on discute! Les personnes qui vivent encore dans cette souffrance n'attendent pas que vous vous auto-flagelliez. Même quand on demande à un enfant de demander pardon, il dit facilement pardon, alors on lui demande pour quoi il demande pardon. Car dire pardon à la volée, cela ne nous intéresse pas! C'est juste une formule. Il faut nommer les choses et nommer ce pour quoi il est demandé pardon. Pour le coup, tout est là. Car l'administration coloniale était une administration écrite.

Il y a des faits et des archives. Si l'on veut trouver les faits et s'approcher de la vérité, il faut s'en donner les moyens et il y a moyen. Les déclarations ne réparent rien. On sait bien qu'un homme politique, en fonction de la personne en face de lui, déclarera certaines choses et en dira autre par ailleurs. Les déclarations n'engagent en rien. Mais en l'occurrence, il y a des écrits et les écrits, ils restent. Donc il y a moyen.

C'est justement la raison pour laquelle nous demandons s'il y a moyen de réparer. Nous demandons qu'il y ait dans ces travaux une déclaration qui atteste de ce qui était.

Nous ne voulons pas que vous prêtiez serment pour nous dire qu'il y avait des Tutsi au Congo avant l'indépendance ou avant les tracés des frontières! Non! Il existe des documents que vous devez déclassifier et montrer comme preuve. Ils existent. Certains travaux ont été faits en dehors de tout cela. Nous demandons que cette

commission atteste de cette présence, ce qui apaiserait les tensions dans certaines régions pour que les gens puissent vivre ensemble, car la plupart des personnes qui nient la présence des Tutsi sur le sol congolais disent qu'il n'y a aucun document prouvant leur présence sur le sol congolais avant l'indépendance. Nous demandons non pas des déclarations, mais la déclassification des documents.

Comment indemniser? Le Dr Kayembe est sans doute plus au fait de cela. Mais il y a encore des camps de réfugiés aujourd'hui disséminés entre le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie, des camps de réfugiés de Congolais qui sont là depuis plus de 26 ans! Ces personnes-là ayant tout perdu (ils avaient des champs et du bétail) sont devenues des réfugiés apatrides.

Vous vous posez la question de savoir s'il est nécessaire d'aller sur place! Il faut que vous y alliez afin que vous vous rendiez compte de ce qui se passe et vous rendre compte des conditions dans lesquelles vivent ces personnes. Peut-être qu'alors, on saura vers où l'on va pour penser à des indemnités. On collecte bien des sommes pour des catastrophes naturelles! La première chose est d'être d'accord sur les faits et ensuite réfléchir aux modalités. Le premier pas est être d'accord.

Je reviendrai rapidement sur les monuments qu'il vaudrait mieux contextualiser. Je vous donnerai un exemple bateau: Il n'y aucun monument qui contextualise l'existence d'Hitler. Donc quelqu'un qui a fait un crime contre l'humanité ne peut être érigé en monument, contextualisé avec des explications. Il faudrait déjà que tout le monde sache lire. Il faut savoir lire ce qu'il y a sur le monument. Dès qu'il y a un monument, c'est que la personne est érigée en tant que tel. C'est un acte en soi qui est parlant. Il n'est pas besoin d'aller lire ce qui est écrit. Un enfant en passant n'ira pas lire ce qui est écrit. Si l'on n'est pas capable de regarder son passé en face et de faire ce travail... Il va falloir que l'on se dise les choses. Je sais bien que ma position n'est pas celle d'autres. Je le dis quand même.

Sur le fait de dire que le racisme peut aussi exister en Afrique parce que je parlais de la chasse au faciès de Tutsi: je faisais exprès de ramener de la perspective critique dans mon exposé pour éviter justement ce phénomène consistant à désincarner la réalité d'où viennent ces problèmes. Je parlais du principe de naturalisation, faire passer un phénomène social qui a émergé à la suite des contingences historiques pour quelque chose qui a toujours existé. Non! Cela n'a pas toujours existé. Quand je parle de Tutsi et de Hutu à l'époque

précoloniale, Tutsi et Hutu étaient des titres et une classe sociale. Les propriétaires de bétail étaient des Tutsi. Les cultivateurs étaient des Hutu. Ici, les aristocrates: c'est plus difficile de devenir riche que de perdre tout son patrimoine, mais le groupe n'était pas hermétique. Les groupes ont été ethnicisés en groupes sociaux qui n'ont aucune réalité sur le terrain, car une ethnie elle se différencie par une langue et un territoire. Cela n'a rien à voir avec ce qui se passait au Rwanda.

On a créé des groupes et les a opposés, parce que l'administration coloniale a eu besoin des Tutsi pour régner en renforçant leur pouvoir - pouvoir de classe qui était déjà "colonial" - puisque c'est par eux que la colonisation s'est passée... La preuve, lorsqu'il y a eu des velléités d'indépendance, on ne s'en est pas pris aux Belges, mais cela s'est passé entre groupes, en interne. Où est passée cette violence coloniale? Parce qu'il n'y a pas eu de représailles, alors que l'on voulait se battre contre la domination belge! C'est parce que les populations ont été fragmentées.

Mais à côté de cela, les rapports sur les groupes rwandais transplantés au Congo peuvent être trouvés. Lorsque vous parlez de la Gécamines, bien sûr qu'il y avait des Rwandais employés dans cette société. Mais la plupart des Rwandais transposés au Congo sont des Hutu qui se sont intégrés à la population. Aujourd'hui, dans l'imaginaire collectif du Congo, quand on parle de Rwandais, c'est forcément un Tutsi. On ne parle jamais de Hutu, car on ne sait pas bien faire la différence. L'administration belge au début a carrément mesuré des gens, des crânes et estampillé des gens comme étant des Hutu ou des Tutsi. Il faut le savoir. Pourquoi tout d'un coup, parle-t-on de Tutsi? Parce que les Tutsi étaient une minorité autant dans l'ancien Rwanda que dans les transplantations de populations au Congo. Forcément, les politiciens ont joué sur cette différence, et ce, même du temps de Mobutu. Tout un temps, on disait que ces personnes n'étaient pas vraiment des Congolais, puis on les accepte. Ils peuvent voter, mais ils ne sont pas éligibles. Ensuite, ils le sont, ...

Il y a eu des (...) comme cela. Petite, j'ai grandi en Mbuji-Mayi. Je n'avais jamais entendu parlé de Hutu ou de Tutsi. Mes parents s'étaient bien gardés de nous en parler. Je l'ai découvert frontalement à Goma en 1993 à 13 ans. On était loin de la frontière et on n'était pas au fait de tous ces problèmes. Mais il y a des régions où cela a toujours existé. Ce n'est pas parce qu'on ne l'a pas vécu soi-même que cela n'a pas existé. Cette rencontre frontale, il faudra la régler à un moment donné par un travail de dialogue, de concertation

et de déclassification des données. Car si aujourd'hui, la Belgique ressort ses documents en disant: "Voilà la situation lorsque nous sommes arrivés."

C'est dommage de revenir vers la Belgique, mais quand je vois comment on reçoit le roi aujourd'hui, en lui déroulant le tapis rouge, je me dis que sa parole comme la parole de l'État belge, c'est le syndrome de Stockholm!

La parole de l'État belge sera plus entendue qu'un petit groupe en train de dire: "Ce sont nos terres. On a toujours été là!" Les Banyarutshuru sont des gens qui n'ont jamais bougé. On a tracé la frontière et certains se sont retrouvés rwandais ou congolais. À un moment donné, il faut voir la vérité en face et y travailler.

Le **président**: Avant de donner la parole à mes collègues, j'aimerais donner la parole à notre hôte qui n'était pas parmi nous au début, à savoir Mme Cécile Ilunga.

**Sébastien Kayembe N'Kokesha**: Monsieur le président, si vous le permettez, j'ai d'autres obligations et j'aimerais pouvoir me retirer, s'il vous plaît.

Le **président**: Naturellement. Je vous remercie pour votre présence et pour la clarté de vos interventions. Il s'agit pour nous d'un message très important et très intéressant.

**Sébastien Kayembe N'Kokesha**: Merci beaucoup et bonne suite pour vos travaux.

**Cécile Ilunga**: Je m'appelle Cécile Ilunga, je suis arrivée au début de 1962, juste après la sécession. Je peux dire que je suis une combattante, mais passive. Je n'aime pas la violence. Je me suis beaucoup battue pour certaines lois belges. Maintenant, je suis présidente de l'Union royale des Congolais de Belgique, qui a été fondée par les anciens combattants congolais. Les enfants de ces personnes n'ont pas été assez reconnus à leur niveau. Les descendants aussi sont là, mais, comme ils n'aiment pas non plus la violence, ils préfèrent rester dans l'anonymat. C'est pour tous ces gens-là que je souhaiterais que l'État belge, non pas donne de l'argent, mais soit reconnaissant. Il y a un ancien combattant qui est très connu, Adipanga. Il y a même un ancien combattant qui a caché un Juif pendant la guerre et qui fait partie des premiers Congolais, à Ixelles, qui a fait un travail passif, sans haine. Il faut faire connaître ces gens-là.

Quand je suis arrivée ici, les lois pour les enfants,

le tribunal du travail n'existaient pas, donc c'étaient les prud'hommes. C'est une longue histoire, mais cela a été grâce au combat que j'ai mené toute seule en tant que femme avec des enfants. L'État belge a heureusement fait beaucoup et cela a été pris en charge. On a voté les lois dans les années 1970. Le tribunal du travail date de 1970. Vous voyez que les Congolais ont contribué à beaucoup de choses. À un moment donné, ces enfants et les descendants doivent pouvoir avoir une reconnaissance. Quand je représente notre association au Soldat inconnu, tous les enfants des anciens combattants belges sont indemnisés, mais pas ceux des anciens combattants congolais. Et je pense qu'il y a un travail à faire là-dessus. Les historiens devraient approfondir ce sujet.

J'ai terminé mon intervention. Je vous remercie infiniment d'avoir mis cette commission à l'ordre du jour.

**Rhoda E. Howard-Hassmann:** I'm sorry if there is background noise. I am in Canada. In Canada there are two seasons for the year, one is winter and the other is construction. So, that is what you might be hearing.

I wanted to reply, to address the comments from the representatives. To the first representative I would like to clarify that, when I talk about symbolic apologies, all these apologies are material. They all have an actual material cost to them, even including things like negotiations, which require travel and so on.

I had not discussed the question of financial lump sum reparations, because I wasn't asked to. But I am very cautious about advising large-scale lump sum reparations. Mr. Kayembe suggested 0,05 % of the GDP goes towards financial compensation. That is close to the UN figure of 0,07 % of GDP for foreign aid.

Large-scale lump sum compensation will face all the problems that foreign aid does of corruption, mismanagement and lack of capacity. It might also engender quite a serious backlash from taxpayers.

Furthermore, although the history of colonialism has a great deal to do with African underdevelopment, the way out of underdevelopment is largely internal. It requires good governance, the establishment of the rule of law, efficient bureaucracies, establishment of a market economy, a free civil society and civil and political rights. These are not things that Belgium, or any other Western country, can easily impose.

That applies to whatever you call it, financial

compensation, rehabilitary compensation, and so on. This does not mean that I oppose specific reparations to specific individuals who can be shown to have been harmed by Belgian policy, especially if those people are still living, or the specific harm was to their parents.

The first gentleman also asked whether apologies meant forgiveness. He asked this in passing. My answer is no. Forgiveness to me is a psychological or a religious phenomenon. Only the individual can forgive. The purpose of apologies is to have a kind of social reconciliation. If you have enough reconciliation, that people can function together in the public square, in markets, in schools, in businesses, without hating and resenting each other, I think that is a sufficient outcome of an apology.

The first gentleman also made some remarks about private institutions. Of course, I presume you are right that in Belgium, as in Canada, the government cannot compel private institutions to do whatever it wants. But, in the United States we have seen some social movement taking place. Several universities are now compensating the descendants of the slaves that helped build their buildings, or they are starting commissions to look into how their own histories are embroiled with slavery. Some municipalities are also offering compensation. The municipality of Evanston, outside Chicago, for example, is offering compensation to its black citizens who were denied mortgages to buy houses in the 1950s and 60s under the policy known in the States as 'redlining'.

So, one could at least encourage such a social movement, which is why I suggested inviting all institutions in Belgium to engage in a year of reflection on how they benefited, if they did, from their colonialism and the Congo Free State, and what they can do to compensate people for it.

The gentleman from the socialist party, I am not sure I caught everything, but he mentioned regrets. In the international literature, not only in the Netherlands, but also in Great Britain and the United States, there have been several cases where the Queen, presidents and prime ministers have said 'regrets'. They haven't said 'apology'. The word *apology* has a tremendous meaning. It means "I take responsibility". I can regret something that somebody else did. Even if that person did it in my name, I can still regret it. But if I don't apologize for it, I am not taking responsibility."

I think that one of the previous interlocutors was correct in saying that you can negotiate these apologies, so that they do not entail financial

liability. That is often the problem with apologies, at least in North America, that people fear financial liability.

To the lady from the Mouvement Réformateur who spoke about contextualising monuments, I do agree that if monuments are to be removed, it is better to do it in a ceremonial fashion, in public, in the daytime and have perhaps, as she suggested, schoolchildren watch so that it becomes a moment of education. I also agree with a couple of the African speakers that it is probably better in some cases to just remove the monument.

I am the daughter of a refugee from Nazi Germany. I have visited Germany several times and I do not have to worry about seeing statues of Hitler when I visit. But if I did, I would be thoroughly shocked and I would probably be ranting and raving, and cursing and so on. So, I understand people's emotional reactions to seeing a statue of Leopold II in public.

The chairman spoke a bit about the recommendations from the expert on page 494. If you check the footnotes there you will see that that expert has drawn from an article that I wrote, which is why I agree with most of what she says. Especially the need for apologies to be negotiated and to make sure that the recipient side will agree with what the apology says. We do not want a situation where you make an apology and then the other side says: "So what? Not good enough. Go away. Try again another time." These things have to be heavily ritualised.

We had an apology in the Canadian Parliament in 1998 to our indigenous people which was not delivered by the prime minister, but by a minister. That was universally seen as not good enough. It should have been the prime minister and it should have been a big ritual apology where leaders of the indigenous peoples were present. Eventually we had such an apology ten years later, but it was an example of how not to do it.

Thank you for your time and this very interesting discussion.

**Guillaume Defossé** (Ecolo-Groen): Je remercie les intervenants pour leurs réponses qui m'amènent à de nombreuses remarques. D'abord, je trouve dommage que M. Kayembe soit parti parce que je ne pensais avoir dit autre chose que ce qu'il disait finalement et j'ai l'impression qu'il n'était pas toujours très content de mes propos. Cependant nous étions d'accord.

On est bien d'accord sur le fait qu'il aura fallu attendre bien trop longtemps pour que nous

prenions ces problèmes à bras-le-corps, et ce, malgré que la diaspora tente désespérément depuis 15 à 20 ans de faire éclater la vérité et de réclamer ce travail.

Aujourd'hui, je trouve normal d'entendre votre exaspération face à la lenteur du processus et nous devons accepter qu'il y a un traumatisme générationnel et en tenir compte. La vérité doit être dite et elle doit être rendue publique. On est plusieurs à l'avoir dit. Il faut de la pédagogie dans le travail que nous faisons et il est clair que je regrette comme nombre d'entre nous que le travail que nous faisons ne soit pas suffisamment relayé par la presse, qu'il n'y ait pas de débat médiatique, qu'il n'y ait pas de conférence organisée... C'est difficile d'expliquer ce que l'on fait ici parce que l'on éprouve des difficultés à créer le débat public qui est pourtant nécessaire. S'il n'y a pas de soutien par un débat public et de la pédagogie, notamment au niveau de l'éducation, cette commission ne servira à rien.

Je note la recommandation pour une commission pérenne. Plusieurs pistes intéressantes à creuser ont été formulées. Je note aussi la recommandation de tracer un cadre clair pour les excuses: quand, comment les faire, quelle cérémonie officielle, de quelle manière ... C'est extrêmement important. Mais sur le fond, cela ne peut être négocié. Depuis des mois, nous entendons la vérité historique sur ce qui s'est passé lors de la colonisation. Ce n'est pas négociable. On a entendu les experts qui se sont succédés. Il y a un consensus (presque total) des experts sur cette question. Nous devons aujourd'hui accepter cette vérité et la dire. C'est non-négociable.

Sur la question de l'espace public, je rejoins ce qui a été dit, il est plus que temps que cela évolue. Aujourd'hui, j'ai entendu un argument qui me paraît incongru comme quoi il faudrait maintenir les statues parce qu'elles sont nécessaires aux balades décoloniales pour expliquer pourquoi ces statues n'ont rien à faire dans l'espace public. J'avoue que c'est là le serpent qui se mord la queue.

Il ne faut pas se moquer des gens. Nous devons avancer très vite là-dessus. C'est idem pour le buste d'Émile Storms dont on a eu le temps de parler et qui aurait été enlevé en catimini, cela fait des années que ce débat existe, certainement un peu trop selon ceux qui se sont intéressés à la question, mais il vit et vivait depuis longtemps. Nous devons avancer sur la question. Longtemps nous avons attendu que la Région sorte son plan. Le fait qu'il ait été enlevé n'empêche pas que la

question du "pourquoi il a été enlevé" perdue. Donc que l'on aille dans les écoles expliquer pourquoi, et que l'on fasse un travail de mémoire là-dessus! Le fait d'enlever n'empêche pas la réflexion. Au contraire, cela nous permet d'avoir une base pour expliquer pourquoi on l'a fait.

Monsieur Bofane, le récit que vous faites sur la mort de Lumumba me parle particulièrement parce qu'il n'y a pas si longtemps, j'en ai discuté avec mon père du même âge que vous. Mon père qui, à la mort de Lumumba, avait plus ou moins sept ans, a vu des gens ouvrir une bouteille de vin pour fêter cela. Ce sont des récits partagés sur ce qui s'est passé, ce que vous avez vécu, ce que mon père a pu voir à l'époque. C'est important de pouvoir l'exprimer.

**Jean Bofane:** Quoi que l'on fasse ou que l'on dise, la mémoire est commune.

**Guillaume Defossé (Ecolo-Groen):** Vous avez eu la particularité de le vivre d'ici étant d'origine congolaise. La double vision est intéressante.

M. Tshibanda concernant la question des "noko" aujourd'hui, en réalité, c'est nous qui vous demandons conseil. Et c'est très bien. J'espère vraiment que vous ne nous répondrez pas "c'est vous qui voyez."

J'en profite pour dire qu'heureusement nous n'aurons plus de réunion avec M. Johnson puisqu'il a dû démissionner et j'en profite pour me féliciter que son projet d'envoi des réfugiés au Rwanda a été rejeté par la justice. Pour garder un peu de sa dignité, c'était la moindre des choses.

Enfin, madame, vous avez raison sur la question de la participation nécessaire des États colonisés. Il est vrai que l'on aurait pu faire mieux. Le problème c'est que la vie politique reste souvent un peu éloignée de l'idéal. Tout est affaire de compromis. Nous avons aujourd'hui ce fonctionnement de commission qui je pense a aussi ses qualités. Cela ne suffira pas, mais la mission sur place évoquée par M. le président était aussi une manière d'atténuer ce manque dans notre commission. C'est la raison pour laquelle je regrette profondément que certains n'aient pas compris ou pas voulu comprendre l'importance de cette mission sur place et aient invoqué des raisons populistes pour refuser d'y aller alors que l'importance de ce que nous faisons ici nécessite un peu plus de courage et certainement pas de se cacher derrière ce genre d'arguments.

Dans la région frontalière entre le Congo et le Rwanda, il y a de fortes tensions et des crimes

contre l'humanité et des choses horribles s'y passent. J'entends beaucoup de gens dire que la Belgique doit intervenir. Mais sommes-nous les mieux placés pour le faire? N'ajouterons-nous pas de l'huile sur le feu? C'est très délicat pour nous d'aller y mettre les pieds alors que nous n'avons d'ailleurs pas tout à fait quitté le coin. Cette question me travaille depuis longtemps et certainement depuis le nouvel embrasement.

**Mukaruginiza Bwandinga:** Nous ne demandons pas que vous interveniez militairement. Ce n'est pas là la question. Mais d'intervenir en disant quelle était la réalité à votre arrivée, quelles populations étaient là. Qu'un État s'en prenne à un autre ne nous regarde pas. Mais ce qui nous pose problème, c'est que de conflits géostratégiques qui ne nous concernent pas nous devenons la cible à l'intérieur même de notre pays. S'il y a une chose que la Belgique peut faire c'est de dire clairement quelles étaient les populations qu'elle a trouvées sur place parce qu'elle a des documents à ce sujet et quelles sont les populations qu'elle a déplacées à partir de 1925. Le but est de pouvoir faire reconnaître la légitimité du sol qui est niée. Que deux États entrent en conflit c'est autre chose: ils se retrouveront et parleront entre eux. Mais nous, nous nous sentions en insécurité constante sur notre propre sol, cela nous pose problème. La Belgique peut y faire quelque chose.

**Guillaume Defossé (Ecolo-Groen):** Madame Ilunga, toutes vos recommandations concernant la reconnaissance des anciens combattants congolais sont extrêmement importantes. Cela doit faire partie de nos recommandations et c'est la moindre des choses par rapport à ce qu'ils ont vécu et parfois même à notre place.

**Jean-Marc Delizée (PS):** Il y a une grande richesse dans les propos et l'on pourrait y passer encore quelques heures.

Sur la lenteur du dé clic en Belgique, pourquoi cette commission spéciale n'a-t-elle pas eu lieu plus tôt? Ce n'est pas facile de répondre à ces questions-là. Pourquoi a-t-il fallu attendre l'étincelle à Minneapolis pour qu'il y ait ici des conséquences? Minneapolis a eu des conséquences dans le monde entier et les réactions ont été mondiales.

La commission est là. Elle fait le travail et j'espère que le processus sera durable.

Que les médias ne soient pas plus présents est aussi pour nous une frustration ! On aimerait qu'ils suivent plus régulièrement nos travaux. S'il doit y avoir un clash au moment des conclusions, ils seront certainement là. Espérons que même sans

clash, lorsque le processus sera terminé, lors des votes en séance plénière et des recommandations, nous verrons de leur part un intérêt plus important.

Sur les statues, j'ai proposé au secrétaire d'État de commander une ou plusieurs œuvres contemporaines réalisées par des personnes d'origine africaine et notamment pour le musée de Tervuren qui nous cause un certain problème. Il a son histoire et il a évolué, mais pas suffisamment pour certains et n'impliquant pas suffisamment de personnes africaines aussi. J'entends cette critique souvent. Les responsables doivent l'entendre et doivent y travailler. Il faut mettre en perspective par d'autres œuvres d'art cette volonté de connaître la vérité et la faire venir à la lumière.

Sur le musée de Tervuren, il existe des visites décoloniales très intéressantes. En accord avec les équipes et la direction, il me semble que nous devons aller dans ce sens-là.

Concernant la restitution et l'éducation, j'ai été heureux d'entendre que la restitution était considérée comme une réparation. Pendant que l'on lira le livre de Me Kayembe, j'espère qu'il lira la loi sur la restitution. Je pense que nous nous trouvons dans un processus co-construit. J'ai entendu les critiques à ce sujet. Depuis un an et demi, il y a des contacts à différents niveaux, celui des gouvernements et aussi au niveau des musées (Tervuren et Africain) à ce sujet. Le processus prendra le temps qu'il faudra. Il est en tout cas lancé de manière officielle.

Pour faire connaître la vérité et notre histoire, puisque l'éducation est du ressort des Communautés, la ministre de l'Enseignement, Caroline Désir, veut rendre obligatoire les cours sur l'histoire du Congo et la décolonisation. Elle veut que cela soit dans le tronc commun et que cela fasse partie intégrante de l'histoire de la Belgique. De ce côté-là, tout est certainement à faire, mais il y a aussi des choses qui se mettent en place et qui vont dans la bonne direction.

**Nathalie Gilson** (MR): Je remercie tous les intervenants pour leurs réponses à nos questions et Mme Ilunga pour sa prise de parole très intéressante.

Notre commission a été constituée avec pour mission de faire la clarté sur le passé colonial et toute une série d'objectifs comme celui de voir quelles mesures apporter pour y répondre. Pour ce faire, nous avons auditionné des experts, des historiens et des scientifiques. Nous vous entendons, vous aussi, et vous êtes dans la lignée de ces auditions.

La question de savoir s'il y a eu génocide a été évoquée. Pour moi, Hitler est l'auteur d'un génocide programmé. Le consensus des historiens est que le roi Léopold II n'a pas voulu organiser un génocide. Je m'interroge sur la comparaison que plusieurs d'entre vous ainsi que le Pr Howard avez faite entre Léopold II et Hitler. Cela ne me semble pas correspondre à ce qui nous a été dit et cela peut être visionné.

Concernant la liste des 84 mille objets remise par notre premier ministre au ministre congolais et ensuite le projet de loi que nous avons voté jeudi qui pose un cadre général pour permettre ce travail de dialogue entre le Congo, le Rwanda et le Burundi d'une part et la Belgique d'autre part, ce n'est pas, comme l'a dit l'intervenant, la liste des objets volés! C'est la liste de tous les objets se trouvant au musée et pour lesquels le Congo, principalement, le Rwanda et le Burundi peuvent entamer ce processus pour réclamer la restitution. Si c'est la totalité des objets volés, cela ne correspond pas non plus à ce que nous a dit le secrétaire d'État lors des débats en commission qui a affirmé que la moitié des objets avait une origine qui semblait non-contestable et que l'on ferait des études de provenance pour le reste. Un montant a d'ailleurs été inscrit au budget pour financer ces études de provenance.

Notre ministre des Affaires étrangères va travailler à la négociation de traités bilatéraux avec le Congo, le Rwanda et le Burundi pour organiser ce travail d'études de provenance et d'examen, de façon à déterminer quels sont les objets à restituer. Le but est de préciser certains éléments.

**Le président:** Chers invités, chers collègues, nous arrivons à la fin de la réunion. Je voudrais tous vous remercier pour cette après-midi richement remplie, et je vous souhaite un bon week-end. Merci.

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 16.59 uur.*

*La réunion publique de commission est levée à 16 h 59.*